

BLOOM
10 ANS



2005-2015

10 ANS D' ACTIONS ET DE SUCCÈS

“Ils ne savaient pas que c’était impossible, alors ils l’ont fait.”

Mark Twain

J’ai longtemps pensé que l’aventure humaine de BLOOM était belle... mais que l’objectif était utopique. J’ai même parfois ressenti une forme de tristesse de voir toute cette belle énergie consacrée à une mission que je pensais impossible. Mais la détermination de Claire et de son équipe surmotivée est une leçon collective et une source d’inspiration : la preuve qu’il suffit d’un petit groupe d’individus unis dans leurs valeurs, au service d’un projet commun, pour changer le monde.

Je n’ai à l’égard de l’équipe de BLOOM que de la fierté et de l’admiration. Merci à vous tous pour votre engagement à sauver notre planète.

Djamel Agaoua, Président de BLOOM

PRÉSENTATION / MISSION

BLOOM est une association de loi 1901 à but non lucratif fondée en 2005 par Claire Novian.

BLOOM est entièrement dévouée aux océans et à ceux qui en vivent. Notre mission est d’œuvrer pour le bien commun en mettant en œuvre un pacte durable entre l’homme et la mer.

► Nos objectifs sont de protéger les océans et les espèces marines tout en maximisant les emplois durables dans la pêche et l’aquaculture. Nos priorités sont de mettre fin aux méthodes de pêche destructrices et à l’expansion de la pression de pêche dans le monde, de protéger le milieu

marin et d’en préserver sa résilience tout en cherchant à favoriser la pêche artisanale utilisant des méthodes douces fortement génératrices d’emplois.

► Pour atteindre nos objectifs, l’équipe de BLOOM déploie des actions de sensibilisation, d’éducation et de médiation scientifique ainsi qu’un programme de recherche scientifique stratégique et indépendant. Nous sommes également engagés sur le terrain législatif avec des actions de plaidoyer citoyen, une participation à des consultations publiques et des processus institutionnels. Nos actions s’adressent au grand public ainsi qu’aux décideurs politiques et aux acteurs économiques.

SOMMAIRE

Merci à vous!

page 02

Une équipe petite mais costaud

page 04

Un travail reconnu et salué

page 06

1. Nous avons donné une voix aux océans profonds

page 08

2. Nous avons sensibilisé des millions de gens

page 10

3. Nous avons éduqué petits et grands

page 14

4. Nous avons conduit des recherches stratégiques aux résultats concrets

page 16

5. Nous avons sauvé des requins

page 22

6. Nous avons gagné des batailles juridiques et législatives

page 26

7. Nous avons interpellé les pouvoirs publics

page 30

8. Nous avons mobilisé citoyens, artistes, scientifiques et élus

page 36

9. Nous avons changé les pratiques des secteurs public et privé

page 40

10. Nous avons bataillé pour l'interdiction du chalutage profond... et nous approchons du but!

page 43



BULLETIN DE SOUTIEN

détachable en dernière page
de couverture

MERCI À VOUS !

**GRÂCE À VOUS,
NOUS DÉCUPLONS
NOTRE IMPACT.**

**VOTRE SOUTIEN
NOUS DONNE
DES AILES...
ET DE LA VOIX !**

Nos succès sont les vôtres, donateurs, soutiens, membres, fondations, citoyens qui nous avez soutenus et continuez à le faire.

Sans vous, sans votre confiance, vos encouragements, votre mobilisation, vos moyens, nous n'aurions pas le même impact. Les défis qui nous attendent sont majeurs. Ensemble, continuons à changer le monde.

Merci **AUX CITOYENS** qui soutiennent BLOOM et lui donnent la légitimité d'agir en leur nom.

Merci à tous nos **MEMBRES ET DONATEURS** individuels. Votre générosité représente en moyenne 60 % de notre budget. Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Notre reconnaissance est sans limite.

Merci à notre **CONSEIL D'ADMINISTRATION** qui est une bénédiction.

Un merci particulier pour deux êtres à part, le providentiel **ALEXIS FRAIKIN** qui nous offre gracieusement notre espace de bureau et la rayonnante **JESSICA WALKER** pour son accueil enthousiaste au sein de NoMa Blue / Ocean House.

Merci au formidable réseau d'entre-

preneurs sociaux et de *changemakers* mondiaux **ASHOKA** qui nous apporte une aide et un soutien d'une générosité à peine croyable. Les quatre anges gardiens de notre « Comité d'accompagnement » Ashoka sont remerciés du fond du coeur ainsi qu'**ELISABETH DE LA TOUR, JEAN GRELLET** et tous les individus lumineux rencontrés grâce à Ashoka..

Merci à **ODYSSEM** qui a élu BLOOM pour nous accompagner dans notre réflexion sur notre stratégie d'impact.

Merci à **L'ORCHESTRE DE L'ALLIANCE** et **H. TAX PLANNERS** qui nous a offert une soirée musicale exceptionnelle.

Merci **AUX FONDATIONS** qui soutiennent le travail de BLOOM et nous accordent leur confiance en souscrivant à notre vision.

Un merci particulier à **ADM CAPITAL FOUNDATION** qui a embarqué à pieds joints dans notre aventure asiatique, ainsi qu'à **YAN** et **GUY D'AURIOL**, à la **DEEP SEA CONSERVATION COALITION** et **THE PEW CHARITABLE TRUSTS** avec lesquels nous collaborons étroitement depuis des années, à **SYNCHRONICITY EARTH**, **LA FONDATION LEMARCHAND**, **LA FONDATION AKUO**, **LA FONDATION HUMUS**, **EMERAUDE SOLIDAIRE**, **LA FONDATION RAMBOURG**, **MILLIPEDE**, **THE J.M. KAPLAN FUND** et **THE CONSERVATION MEDIA GROUP** pour ne citer que les plus importants.

BLOOM Hong Kong souhaite en outre remercier **STONY BROOK UNIVERSITY**, **OCEAN PARK CONSERVATION FOUNDATION**, **CHANTECAILLE BEAUTÉ INC.**, **RESEARCH FOUNDATION OF SUNY**, **OCEAN PARK HONG KONG**, **COMMERCIAL RADIO PRODUCTIONS LIMITED**, **FUNG (1906) FOUNDATION LIMITED**.

Merci aux quelques entreprises qui ont soutenu BLOOM avec foi dans nos actions, notamment **LUSH**, **ISSEY MIYAKE MEN**, **DSD SYSTEM** et la **SNCF**.

Merci aux **ÉLUS** et à nos **COLLABORATEURS INSTITUTIONNELS** qui défendent réellement la volonté des citoyens et la maison commune contre les intérêts sectoriels. Ils sont d'autant plus cruciaux dans l'échiquier politique qu'ils sont rares (mais heureusement trop nombreux quand même pour être remerciés nommément).

Merci aux ONG et individus qui visent l'efficacité avant le marketing, en particulier **Matthew Gianni** et **Sandrine Polti**, **Pete Ritchie** de **Nourish Scotland** et **Nick Underdown** qui ont tant aidé ainsi qu'**ISABELLE LAUDON**, **CHARLES BRAINE**, **STÉPHAN BEAUCHER**, **GHISLAIN GOMART**, **THIERRY TOUCHAIS** de la **FONDATION GOODPLANET**, **NICOLE AUSSEDAT**, **CHRISTOPHE AUBEL** d'**HUMANITÉ** et **BIODIVERSITÉ**, **ANTOINE CADI**, **LAMYA ESSEMLALI** de **SEA SHEPHERD** au comportement exemplaire, tout comme l'équipe de **LONGITUDE 181**, et enfin **END ECOCIDE**, **STEVE TRENT** d'**ENVIRONMENTAL JUSTICE FOUNDATION**, **LES AMIS DE LA TERRE**, la **FONDATION NICOLAS HULOT**, **SURFRIDER**, **GREENPEACE...**

Merci enfin aux personnalités qui nous soutiennent, trop nombreuses pour être citées intégralement sans en oublier, mais un merci particulier va à **MATTHIEU RICARD**, **HÉLÈNE DE FOUGEROLLES**, **PÉNÉLOPE BAGIEU**, **RICHARD BRANSON**, **NICOLAS HULOT**, **YANN ARTHUS-BERTRAND**, **ROBERT BADINTER**, **PHILIPPE STARCK**, le dessinateur **JUL**, l'artiste **COLLINE HILL**, le champion de windsurf **RAPHAËL FILIPPI**, la championne du monde de paddle **OLIVIA PIANA**, le scénariste **WILFRID LUPANO** et bien d'autres encore. Merci aux plus de 300 chercheurs qui ont signé notre appel pour la fin du chalutage profond.

Merci à nos partenaires et complices pédagogiques, en particulier **FRANÇOIS TADDÉI**, la troupe **ET DEMAIN**, **LES ATOMES CROCHUS**, **SYNLAB**, **LE MUSÉE DE LA MARINE DE PARIS** et **VALÉRIE BOUR**

de **Radio France...**

Merci à tous ceux qui sont entrés dans la famille de BLOOM et ont laissé leur empreinte : **CLAIRE GIRARD**, **VICTOIRE GUILLONNEAU**, **PIERRE RAMEL**, et nos stagiaires et bénévoles : **JULIETTE PROTINO**, **LUCAS BRUNET**, **SOLÈNE GASNIER**, **MARGOT BOULANGER**, **HERMINE BARON**, **IVAN TUDOR**, **FLORIAN HÉVELIN**, **ELSA GUÉNEAU** et **CAMILLE MOREL**.

Merci et bravo à **COLUMBIA RIVER** pour l'itinérance mondiale de l'exposition **ABYSSES**, qui est un énorme succès. Chapeau bas à nos taxidermistes stars : **CHRISTOPHE ET ALLAN GOTTINI**, qui font un travail d'artiste avec nos spécimens de créatures profondes...

Pour finir, merci aux individus et aux entreprises qui nous donnent en temps et compétences un soutien phénoménal, nous pensons en particulier à **BENOÎT ROBERT**, **MURIEL RENARD**, **CHRISTOPHE DICKÈS**, **ANNA ABLAZEVIKA**, **LAURENT FRAPAT**, **GUILLAUME BERNARD**, **BERTRAND LOYER**, **PIERRE-FRANÇOIS GARCIER**, **ANTOINE MARTEL**, **ELLIOT LEPEERS**, les sociétés **PEPPER BOX**, **STUDIO CAPITAL**, la commissaire-priseur **AUDE MOYANO** et **L'HÔTEL DES VENTES DE DROUOT**. Un bravo particulier à notre graphiste préféré **CHRISTOPHE SIVADIER**.

Merci à nos familles, nos amis qui nous soutiennent et nous supportent malgré nos horaires exigeants et notre indisponibilité fréquente.

UNE ÉQUIPE PETITE MAIS COSTAUD



❶ Claire NOUVIAN

Diplômée d'histoire, littéraire de formation, Claire a été décrite comme la "Erin Brockovich" des océans par le groupe Mondadori et "l'ange gardien de la planète" par le Magazine Géo. Claire a fondé BLOOM en 2005 pour lutter contre l'injustice faite aux océans et par ricochet, aux humains. Polyglotte enthousiaste, son intégrité sans concession a même forcé le respect de ses plus virulents opposants (les lobbies industriels).

❷ Djamel AGAOUA

Diplômé de l'École Centrale de Paris, passionné de plongée sous-marine, Djamel Agaoua est un *serial* entrepreneur dans le domaine des nouvelles technologies, qui s'est installé avec sa famille à San Francisco.

Djamel dirige MobPartner, une société de technologie spécialisée dans le marketing mobile qui a été rachetée début 2015 par le chinois Cheetah Mobile. Il est également investisseur dans plusieurs start-up à objectif social et environnemental. Djamel soutient activement BLOOM depuis ses débuts et préside l'association depuis plusieurs années.

❸ Sabine ROSSET

Experte en événementiel et communication, Sabine a géré des portefeuilles d'annonceurs et dirigé des projets dans le cinéma et les médias, notamment pour le groupe Marie Claire. Passionnée de voile, elle s'est occupée de la communication d'un chantier naval en Bretagne avant de rejoindre BLOOM en 2012. En réalité, Sabine est devenue la clé de voûte de BLOOM sans laquelle tout s'enraye. Sabine va désormais se consacrer au développement de BLOOM, à la recherche de partenariats et de financements.

❹ Denis BERGER

Diplômé d'HEC, ancien d'Arthur Andersen, Denis a dirigé pendant plusieurs années les filiales d'un grand groupe français en Afrique puis en Asie. Passionné de navigation, détenteur d'un permis professionnel de voile, il a de nombreuses traversées à son actif. Son expertise en gestion et comptabilité est un atout précieux pour BLOOM où il officie en tant que trésorier.

❺ Frédéric LE MANACH

Après une formation en écologie/biologie et en gestion des ressources marines, Frédéric a réalisé sa thèse de doctorat sur les accords de pêche entre l'Union européenne et les pays en développement sous la direction des professeurs Daniel Pauly et Philippe Cury. Il a rejoint BLOOM en janvier 2015 pour prendre la direction scientifique des projets.

❻ Stanley SHEA

Basé à Hong Kong, Stan est titulaire d'une licence en sciences environnementales d'Oxford Brookes University (Royaume-Uni) et d'un Master en écologie et biodiversité de l'Université de Hong Kong. Ses recherches portent sur les différentes espèces de poissons coralliens dans les eaux de Hong Kong, les impacts des pratiques de pêche destructrices sur les poissons de récif en Asie-Pacifique et le commerce d'ailerons de requins. Stan a donné des séminaires à plus de 4000 personnes dans les écoles, les entreprises et au sein du gouvernement.

+ NOTRE FORMIDABLE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Mme Laurence Baudet
- M. Steve Fiehl
- M. Laurent Galle
- M. Flavien Kulawik
- M^{me} Maryline Kulawik
- M. Pejman Memarzadeh
- M. Frédéric Potter
- M^{me} Caroline Sénéclauze
- M^{me} Sabine Van Vlaenderen



7 **Kathleen HO**

Kathleen est basée à Hong Kong. Elle est diplômée de l'Université de Hong Kong, où elle a obtenu une Licence en sciences sociales et un Master en philosophie. Ses recherches portent sur l'éthique environnementale (à Hong Kong). Kathleen a cofondé un programme "Take Action! Youth Biodiversity Conservation Leadership Training Scheme" proposant aux élèves de devenir ambassadeurs de la protection de la biodiversité locale. Kathleen est chargée des projets éducatifs au sein de BLOOM Hong Kong.

8 **Valérie LE BRENNE**

Bretonne pur sang, étudiante en science politique à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Valérie Le Brenne réalise sa thèse de doctorat au sein de BLOOM. Ses travaux portent sur les subventions allouées au secteur de la pêche en France.

9 **Alexia LAHAYE**

Après des études de littérature à l'université Sorbonne-Paris IV, Alexia a travaillé dans le marketing, les médias et en cabinet d'avocats. C'est par envie de découvrir un nouveau milieu, plus humain et plus proche de l'environnement, qu'elle a souhaité intégrer BLOOM.

10 **Charlène JOUANNEAU**

Après une formation en océanologie, Charlène a travaillé deux ans au Danemark dans un centre de recherche en sociologie des pêches. Au sein de BLOOM depuis 2014 en tant que chargée de projet, Charlène mène ses recherches sur deux thématiques principales : l'éco-labellisation des pêches maritimes et les activités de pêche au thon tropical menées par les navires européens.

11 **Laure DUCOS**

Ingénieure diplômée de l'AgroParisTech spécialisée en gestion des écosystèmes et des forêts tropicales, Laure Ducos est aussi autodidacte en montage audio-visuel. À la suite d'une rencontre avec Claire Nouvian, elle réalise le documentaire d'investigation sur les lobbies de la pêche industrielle «INTOX» qui est diffusé en ligne à partir de novembre 2014. Passionnée de justice et d'équité, Laure Ducos travaille à plein temps au sein de l'équipe BLOOM sur des missions scientifiques et la production audiovisuelle.

UN TRAVAIL RECONNU ET SALUÉ

LE LIVRE « ABYSSES »



- ▶ Prix du plus beau livre mondial de l'image sous-marine / mention spéciale du jury, Festival international de l'image sous-marine d'Antibes, oct. 2006.
-
- ▶ Prix « Beau Livre » de l'Académie de Marine, Ministère de la Défense, 2007.
-
- ▶ Prix « Wissenschaftsbuch des Jahres » (Livre scientifique de l'année), Bild der Wissenschaft, nov. 2007.
-
- ▶ Prix du « Cercle de la Mer », nov. 2007.
-
- ▶ Sélectionné dans la catégorie « Best Books for Young Adults » par l'American Library Association, 2008.

CLAIRE NOUVIAN



Ne nous y trompons pas, les prix accordés à la partie émergée de l'iceberg (Claire Nouvian) récompensent en réalité le travail de toute une équipe, tournée vers un objectif commun.

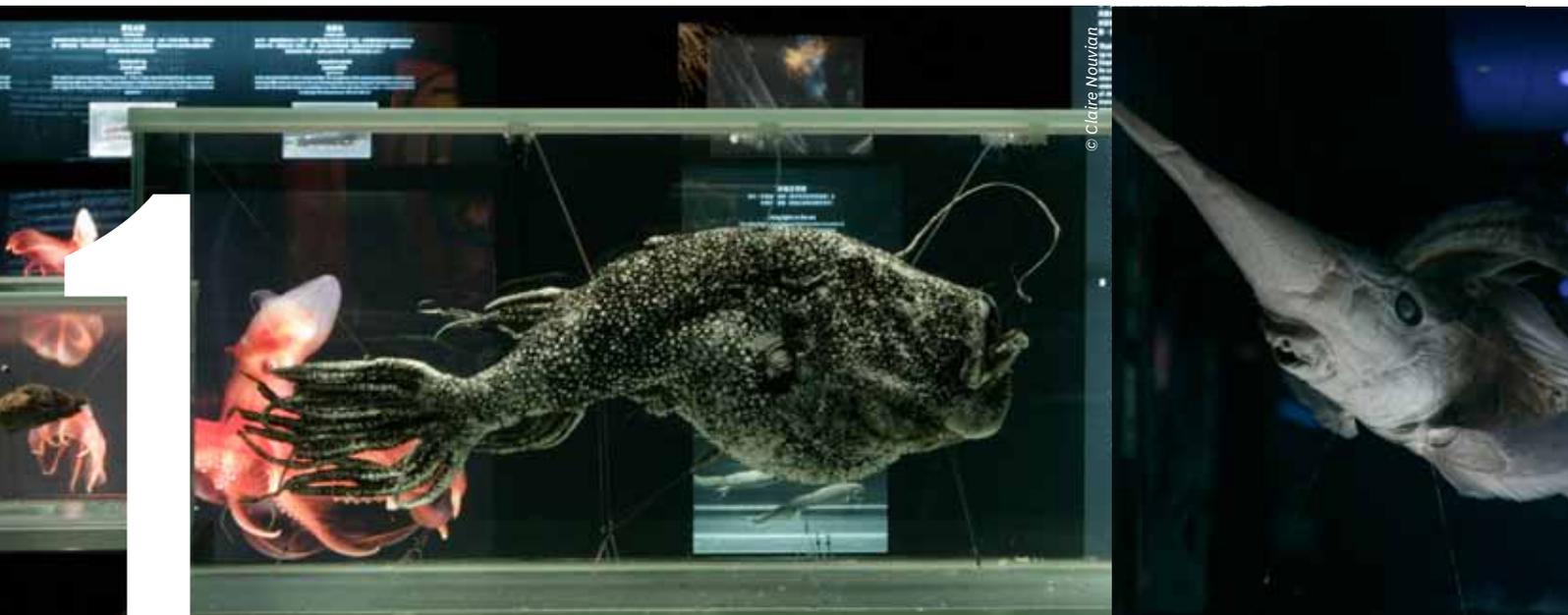
- ▶ *Femme en Or* de l'Environnement, 2012
-
- ▶ *Pew Fellow* en Conservation marine, 2012
-
- ▶ *Ashoka Fellow*, 2014
-
- ▶ *Prix des Femmes engagées* Mondadori Yves Rocher, 2015
-
- ▶ *Prix de l'Environnement* Positive Planet, 2015

Photo ci-dessus : Jacques Attali de «Positive Planet» (à gauche) et Paul Watson de Sea Shepherd (à droite) remettent le prix «Environnement» à Claire Nouvian le 7 décembre 2015.

LE DOCUMENTAIRE D'INVESTIGATION «INTOX»



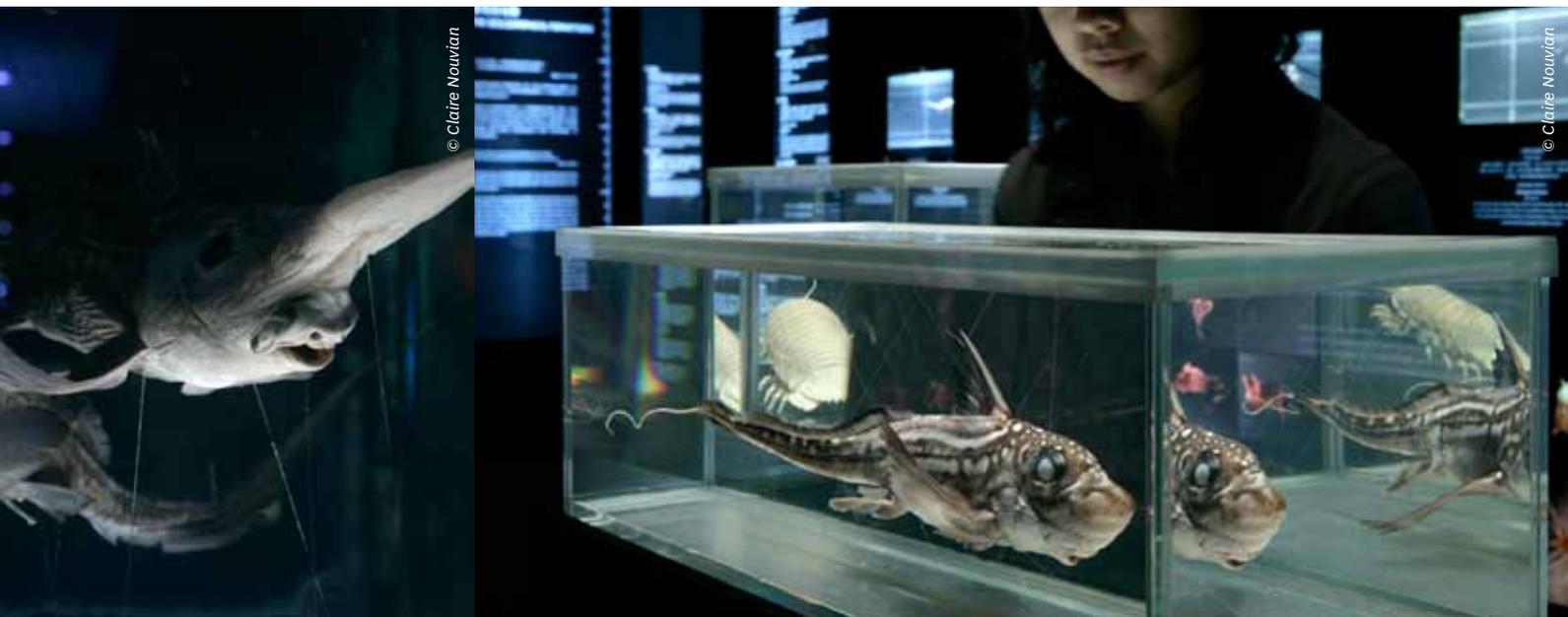
- ▶ Sélectionné par cinq festivals
-
- ▶ Prix spécial du Jury au festival de l'image sous-marine à Strasbourg, 2015.



NOUS AVONS DONNÉ UNE VOIX AUX OCÉANS PROFONDS

Bien qu'occupant 71 % de la surface de la Terre, les océans ont pourtant été les grands laissés-pour-compte de la conscience collective. Un état de fait qui a changé perceptiblement, notamment dans la couverture des sujets marins que les médias assurent désormais.

BLOOM a fortement contribué à ce changement de cap radical, particulièrement en ce qui concerne la familiarité que nous avons désormais avec les océans profonds, « nouvelle frontière » réelle de la connaissance. Les milieux océaniques profonds étaient inconnus du grand public et de la presse jusque très récemment. Parce qu'ils offrent un contenu et des images spectaculaires et inédites, le livre et l'exposition « Abysses » ont généré un impact médiatique sidérant.



© Claire Nouvian

© Claire Nouvian

LE LIVRE « ABYSSES »

- ▶ Publié chez Fayard en 2006
- ▶ Collaboration scientifique avec plus de 350 chercheurs dans le monde
- ▶ 12 langues
- ▶ Plus de 150 000 exemplaires vendus

BLOOM a permis la réalisation de ce livre à la portée universelle en s'acquittant des droits iconographiques élevés en place et lieu des éditeurs, ce qui a rendu possible la publication de l'ouvrage à un prix raisonnable.

Ce faisant, BLOOM a constitué ce qui forme actuellement la plus importante banque d'images des océans profonds au monde. Cette position contribue grandement à faciliter la sensibilisation du grand public à ces milieux lointains.

L'EXPOSITION « ABYSSES »

- ▶ Créée au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris en 2007
- ▶ Des vidéos à couper le souffle, de la vie dans les abysses, filmées jusqu'à 6 000 mètres de profondeur
- ▶ Plus de 40 spécimens profonds spectaculaires, présentés dans l'eau et suspendus par des fils de nylon invisibles
- ▶ Les chercheurs ont accepté de céder leurs spécimens sur la base de la reconnaissance de la rigueur et du brio avec lesquels BLOOM mène ses actions pédagogiques
- ▶ 20 villes, 8 pays
- ▶ Plus de 2,4 millions de visiteurs à ce jour

Actuellement à Singapour et au Muséum d'Histoire naturelle de Neuchâtel en Suisse.

Plus d'un milliard d'individus touchés : un impact médiatique impressionnant

Le livre et l'exposition ABYSSES ont généré un réel « buzz » médiatique, tant dans la presse écrite qu'audiovisuelle ou radiophonique. Nous avons tenu le compte des milliers d'articles écrits dans toutes les langues et sur tous les continents. Mais nous avons arrêté de tenir ce calcul chronophage avec la tournée chinoise de l'exposition ABYSSES, qui a généré trop de retombées médias pour que cette tâche demeure réalisable. La dernière estimation en notre possession date de 2012 et nous avons déjà passé la barre du milliard d'individus touchés par les articles ou émissions traitant des grandes profondeurs marines et de leur destruction par la pêche industrielle.



NOUS AVONS SENSIBILISÉ DES MILLIONS DE GENS

+ DE 1 000 ARTICLES
ET ÉMISSIONS CITANT BLOOM...

...à propos de la surpêche, de la destruction
du milieu marin, des subventions publi-
ques à la pêche, de la non fiabilité des labels
de pêche durable, de l'aquaculture etc.

- ▶ **2011** + de 100 articles
(impact non calculé)
- ▶ **2012** + de 300 articles
Environ 85 millions de personnes
- ▶ **2013** + de 670 articles
Environ 609 millions de personnes
- ▶ **2014** + de 350 articles
environ 362 millions de personnes

CONFÉRENCES & INTERVIEWS
(liste non exhaustive...)

- ▶ **Conférence TEDx Paris**
mars 2013, 44 500 vues
- ▶ **Conférence de l'Espace des
Sciences de Rennes**
oct. 2007, + de 4 000 vues
- ▶ **Conférence Quantique Planète**
avril 2013, + de 4 000 vues
- ▶ **Interview avec Lilou Macé**
juin 2013, + de 3 700 vues
- ▶ **Conférence TEDx Amsterdam
(en anglais)**
avril 2012, + de 1 900 vues
- ▶ **Conférence de l'Institut
océanographique**
avril 2012, + de 1 100 vues



BLOOM DANS L'EXPOSITION « DANS LES MAILLES DU FILET » AU MUSÉE DE LA MARINE

BLOOM a collaboré avec le Musée national de la Marine à Paris dans le cadre de l'exposition temporaire «Dans les mailles du filet» (7 octobre 2015 - 26 juin 2016). Nous avons contribué à la création du troisième volet qui traite de l'échec de la gestion des ressources marines et questionne la définition d'une pêche «durable» ou «responsable». La parole est donnée aux parties prenantes du débat sur les problématiques induites par la pêche et la diminution des ressources marines : scientifiques, décideurs, pêcheurs, ONG.



BLOOM, LES OCÉANS ET LE CLIMAT

Avant et pendant les négociations climatiques de Paris de la COP21 (21^e conférence des parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le climat), BLOOM prend la parole pour la défense des océans :

25 NOVEMBRE 2015

Organisation d'une conférence sur le rôle des océans dans la régulation du climat au Musée national de la Marine à Paris

BLOOM et la Deep Sea Conservation Coalition invitent le chercheur Dr. Clive Trueman de l'université de Southampton à venir parler de ses travaux sur le rôle des espèces marines dans le transport et le stockage du carbone au Musée national de la Marine à Paris.

Conférence en anglais traduite simultanément.



Capacité limitée à 80 personnes mais invitation et résumé envoyés à un fichier de 2 000 journalistes et correspondants étrangers, 620 élus, législateurs, représentants de nations, parlementaires français et européens et 7 000 membres de BLOOM.

26-28 NOVEMBRE 2015

Participation à la 11^e Conférence des Jeunes (COY11). Chaque année, des jeunes du monde entier se rassemblent avant la Conférence des Parties sur le climat organisée par l'ONU. Laure Ducos chez BLOOM s'est investie pendant des mois en amont de la COP21 et en particulier avec la COY pour que les jeunes prennent conscience de la place des océans dans les enjeux climatiques. BLOOM tient un stand pendant les trois jours de la COY et intervient dans plusieurs débats :

26 NOV.

Participation de Claire Nouvian au workshop «Lobbying Lab», initiative «Make it Real», aux côtés de Sophia Majnoni de Greenpeace.

+

Participation de Frédéric Le Manach à l'atelier «Act For the Ocean» sur le thème de la sécurité physique et alimentaire des populations littorales et insulaires, organisé par Surfrider.

+

Animation par Laure Ducos d'une table ronde sur la privatisation de la Nature.

27 NOV.

Participation de Charlène Jouanneau à une table ronde sur le rôle des entreprises dans une société plus durable.

28 NOV.

Intervention de Frédéric Le Manach sur les solutions potentielles à la surpêche, organisée par CliMates.

+

Lancement de «El Telefoniño», la hotline océan-climat de BLOOM pendant la COP21. Informations scientifiques et fact-checking 24h/24 pour tout comprendre du rôle de l'océan dans la régulation du climat.

+

Mise en ligne du «Petit guide océan/climat qui évite de dire de grosses bêtises», réalisé avec la Deep Sea Conservation Coalition, 9 pages.



© Association Et Demain

NOUS AVONS ÉDUQUÉ PETITS ET GRANDS

BLOOM intervient dans les petites et grandes écoles, du primaire à l'enseignement supérieur, à l'École Normale Supérieure, AgroParisTech, Sciences Po, à l'Université de Genève, dans les universités nord-américaines et asiatiques...

... et nous nous associons à des partenaires pédagogiques talentueux et stratégiques de façon à décupler notre impact et notre créativité.



© Association Et Demain



© BLOOM

UN SPECTACLE MUSICAL PÉDAGOGIQUE SUR LA SURPÊCHE

«**Dernières Nouvelles de la mer**», une **intrigue policière sur la barrière de corail écrite par Emmanuel Suarez en collaboration avec BLOOM.**

Les poissons disparaissent, qui est le coupable ?

Sam le requin inspecteur mène l'enquête...

- ▶ Avec l'association Et Demain
- ▶ Création en juin 2009
- ▶ Près de 160 représentations en français et anglais
- ▶ 7 pays : France, Madagascar, Kenya, Tanzanie, Ile Maurice, Seychelles, Comores
- ▶ 25 villes en France
- ▶ Plus de 40 000 spectateurs (avec une majorité de 6-12 ans)

DES CONCOURS PÉDAGOGIQUES

Des concours artistiques, scientifiques et ludiques pour amener les enfants à découvrir le monde des abysses, de la science, à déployer leur créativité et imagination en apprenant les mille plaisirs et vertus de la coopération.

- ▶ « 2000 mètres sous les mers » de 2010 à 2012 avec l'association Les Atomes Crochus
- ▶ « Poulpe Fiction » 2012/2013 et « Bâtisseurs de possibles » avec Les Atomes Crochus et SynLab
- ▶ Au total : plus de 8 000 participants

« LES SYMPHONIES SUBAQUATIQUES »

Un conte musical drôle et tendre dédié aux océans dont BLOOM est partenaire

- ▶ Un livre-CD aux Éditions des Braques, avril 2015.
- ▶ Écrit par Valérie Bour, composé par Sébastien Buffet et illustré par Stéphane Girel
- ▶ Avec les voix de Dominique A, Jacques Gamblin, Agnès Jaoui, Kent, Sophie Bernado, Marianne James et Laure Calamy
- ▶ Un spectacle composé et interprété par Sébastien Buffet

4

NOUS AVONS CONDUIT DES RECHERCHES STRATÉGIQUES AUX RÉSULTATS CONCRETS



2009

SYNTHÈSE DES PÊCHERIES FRANÇAISES

2009-2011, 29 pages

Étude comparative des pêches côtières et hauturières en France supervisée par Daniel Pauly du *Fisheries Centre* de l'Université de Colombie Britannique (UBC), BLOOM, l'IFREMER et l'IRD, issue de l'engagement 129c du Grenelle de la Mer prévoyant « la mise en place d'un bilan complet et contradictoire des pêcheries côtières et hauturières (avantages et inconvénients écologiques, économiques et sociaux comme le maintien d'un tissu de population active) ».

► La réalisation épique de cette étude permet de comprendre l'étendue de la complicité existant entre les lobbies de la pêche et la Direction des Pêches du Ministère de l'Agriculture ainsi que l'absence de liberté des instituts de recherche français quant à la programmation de leurs sujets de recherche. Cette expérience a immédiatement mis BLOOM sur la voie de ce qu'il lui faudrait faire : conduire des travaux de recherche indépendamment des organes nationaux, parfois sclérosés et jugulés par le pouvoir politique et les représentants des pêcheurs, comme si la situation, en 2009, avait à peine évolué depuis les années 1960...



2010

« LA PÊCHE PROFONDE PEUT-ELLE ÊTRE DURABLE D'UN POINT DE VUE ÉCOSYSTÉMIQUE ? »

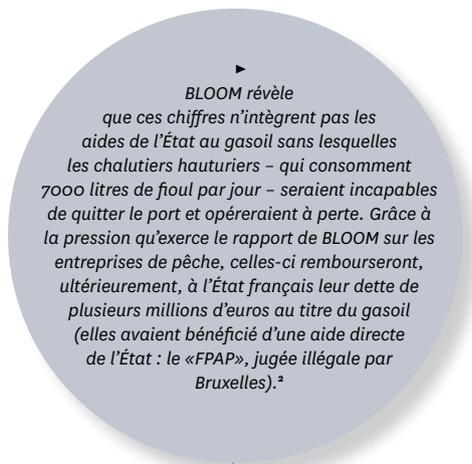
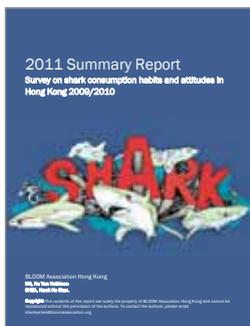
2010-2011, 84 pages, 19 auteurs

Synthèse (2011) d'un workshop scientifique international organisé par BLOOM en France (2010) afin de développer une approche écosystémique de la pêche en eaux profondes et de savoir si les espèces profondes peuvent être pêchées de manière durable.

► Cet exercice collectif, réunissant des chercheurs d'horizons divers dont certains très proches du secteur de la pêche, pose les bonnes questions scientifiques, et cela, bien avant que le débat devienne un point brûlant de l'actualité européenne en 2012-2013, les bonnes questions scientifiques, c'est-à-dire : quelles seraient les conditions d'une pêche « durable » profonde qui respecterait, en outre les écosystèmes, et pas les seuls poissons ciblés ?

Cela explique sans doute le succès fulgurant de ce rapport pourtant ardu et extrêmement technique. Au total, ce sont **7245 téléchargements**¹ sur le site de l'université du Maine où nous l'avons posté : un taux record en matière de publications scientifiques !

¹ Chiffres au 1^{er} décembre 2015.



2011

SURVEY ON SHARK CONSUMPTION HABITS AND ATTITUDES IN HONG KONG

2010-2011, avec l'Université de Hong Kong

Cette étude inédite, publiée en avril 2011, mesurant pour la première fois de façon qualitative et quantitative les habitudes de consommation de requin à Hong Kong montre notamment que :

- 85 % des habitants de Hong-Kong ont déjà consommé de la soupe d'ailerons de requin.
- Les ailerons sont surtout consommés au restaurant (70 % des cas) plutôt qu'à la maison (20 % des cas) et pendant des banquets officiels.
- La consommation est stable durant les cinq années précédant notre étude.

► Ces résultats, repris par le *New York Times* et la presse internationale, permettent à BLOOM de formuler la stratégie de sa campagne visant les hôtels de luxe en priorité, laquelle fut couronnée de succès (voir chapitre sur requins).

PREMIÈRE ANALYSE DES COMPTES DES ARMEMENTS INDUSTRIELS DE PÊCHE PROFONDE

2011. Communiqué de presse uniquement
Analyse détaillée fournie sur demande aux journalistes

Cette analyse de fond est la clef de voûte de la campagne contre le chalutage profond. L'étude, inattaquable, utilise les comptes des armements de pêche industrielle publiés aux greffes du Tribunal de Commerce. Le rapport est une bombe qui révèle que les deux principales flottes pratiquant la pêche au chalut de fond à plus de 1 500 mètres dans l'Atlantique Nord-Est ont touché plusieurs millions d'euros de subventions publiques, notamment la flotte du groupe Intermarché (Scapêche) qui a perçu depuis 1996 près de dix millions d'euros de subventions pour ses chalutiers profonds. L'analyse révèle en outre que les entreprises de pêche enregistrent un déficit chronique malgré les aides de l'Union européenne et de l'État français.

² Le Fonds de Prévention des Aléas de la Pêche (FPAP) a été créé en avril 2004 pour aider les entreprises de pêche à faire face à la hausse du prix du carburant. Cette mesure a été considérée comme une aide d'État incompatible avec le marché commun et a pris fin début 2007. Les entreprises ont donc bénéficié de cette aide de 2004 à 2006. Le 20 mai 2008, la Commission européenne exige que les entreprises, et non l'État, remboursent les 87 millions d'aides qui furent allouées au cours des trois années. Or ce remboursement n'intervient qu'après que BLOOM en révèle le scandale.



2011

LE POISSON DANS LA RESTAURATION SCOLAIRE

Nos enfants mangent-ils des espèces menacées? 2011, 24 pages

Cette étude analyse la filière d'approvisionnement en poisson de la restauration scolaire et montre que les écoliers français sont, malgré eux, complices de la surpêche, de l'extinction d'espèces et de la destruction de l'environnement marin.

La publication de cette étude a mené à des changements de pratiques au sein des entreprises de restauration collective et dans les politiques d'achat des collectivités.

► BLOOM a, par la suite, produit un guide pratique «Principes et recommandations pour un approvisionnement "durable" en poisson» (2011) qui fait partie des documents les plus consultés (et régulièrement mis à jour) du site de BLOOM.

2012

LE PROFIL ÉCOLOGIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PÊCHES PROFONDES

2011, 128 pages

Cette étude est centrale dans la campagne de BLOOM contre la pêche profonde. Elle résume les preuves scientifiques des impacts écologiques du chalutage profond et prouve leur non-durabilité sociale et économique. L'étude montre le peu de navires concernés par le règlement en France (11 seulement) et le rôle central de la flotte d'Intermarché dans la pêche profonde. L'analyse se concentre essentiellement sur le rôle de la France, force de blocage majeure avec l'Espagne contre la réforme du règlement européen encadrant ces pratiques de pêche.

LE PRIX HIDEUX DE LA BEAUTÉ.

Enquête sur le marché de l'huile de foie de requin profond
2012, 36 pages

Cette première enquête mondiale sur la production et le commerce d'huile de foie de requin profond (dont est tiré le « squalane ») révèle que le secteur cosmétique est le plus grand usager de squalane animal dans le monde, bien que des substituts durables existent, issus de plantes telles que l'olive ou la canne à sucre.

► Cette étude convainc les grandes sociétés cosmétiques occidentales de ne plus utiliser de squalane d'origine animale dans la formulation de leurs crèmes. Ce que le banc d'essai de crèmes réalisé par BLOOM en 2015 confirmera.



SUSTAINABILITY OF DEEP-SEA FISH SPECIES UNDER THE EUROPEAN UNION COMMON FISHERIES POLICY

2012, Villasante et al.

Ocean & Coastal Management

Une étude scientifique internationale à laquelle Claire Nouvian a participé en tant que co-auteur démontre la très mauvaise gestion des pêches profondes en Europe : dans 60 % des cas, les quotas fixés pour les espèces profondes sont supérieurs aux avis scientifiques, et les captures dépassent ensuite les quotas fixés dans 50 % des cas.

► Cette publication sème un vent de panique chez les industriels de la pêche qui tentent une action d'intimidation juridique contre les auteurs, en vain, cela va sans dire (voir le chapitre « Nous avons gagné des batailles juridiques »).



PATTERNS AND DYNAMICS OF THE BÊCHE-DE-MER TRADE IN HONG KONG AND MAINLAND CHINA

Implications for monitoring and management

Octobre 2012, TRAFFIC Bulletin 24 (2). To, A.W.L. and Shea, S.K.H., 12 pages

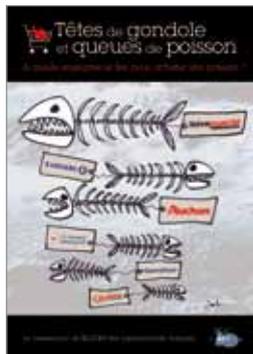
Rapport sur le trafic des holothuries (concombres de mer) à Hong Kong et en Chine par Stan Shea de BLOOM Hong Kong et un collaborateur. Les concombres de mer séchés sont un mets de luxe en Asie qui atteint une forte valeur commerciale. Il en résulte une motivation forte des pêcheurs pour surexploiter la ressource ou la braconner. Stan et son collègue Allen To analysent les tendances du commerce international et le rôle de Hong Kong en tant que plaque tournante d'importation et de réexportation des holothuries séchées. C'est sur un tel travail de fond de collecte et d'analyse statistique que s'appuient les gestionnaires et autorités pour tenter de lutter contre le commerce illégal d'espèces menacées.



REEF FISH PHOTO GUIDE

2013, Eco-Education and Resources Centre, Hong Kong
399 pages

Stan Shea a publié avec Allen To un guide de la vie marine aux abords de Hong Kong sur la base de leur travail d'inventaire minutieux des poissons de récif vivant dans les eaux pourtant polluées de Hong Kong.



2013

TÊTES DE GONDOLE ET QUEUES DE POISSON

À quelle enseigne se fier pour acheter son poisson ?

2013, 23 pages

Cette enquête évalue les politiques d'achat de poissons des six principales enseignes de la grande distribution en France. Les résultats mettent en lumière l'existence de trois catégories distinctes : les faiseurs, les immobilistes et les parleurs.

► *Le classement de BLOOM, très médiatisé, pousse quelques mois plus tard Casino et Carrefour à cesser les ventes de poissons profonds, Système U à les réduire drastiquement et Auchan à les suspendre.*

ANALYSE DES COMPTES DE LA SCAPÊCHE, FLOTTE DE PÊCHE D'INTERMARCHÉ

2013, 4 pages

Depuis 2009, la flotte d'Intermarché avait cessé de publier ses comptes, consciente que BLOOM les scrutait attentivement, et ce, malgré l'obligation faite aux entreprises de déposer leurs comptes annuels. Or, rendre transparente la performance socio-économique d'une entreprise dont le sort de quelques navires spécialistes des profondeurs pesait de façon disproportionnée sur un règlement international était urgent. Les demandes à l'amiable adressées à la Scapêche en ce qui concerne la publication de ses comptes étant restées sans suite, BLOOM a engagé une procédure d'assignation en référé auprès du Tribunal de Commerce pour que la filiale du groupe Intermarché se décide enfin à publier, mi-janvier 2013, ses comptes de 2009 à 2011.

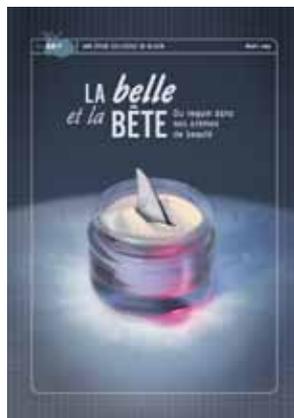
Cette 2^e analyse des comptes révèle les mensonges publics de l'entreprise : l'activité de pêche d'Intermarché continue d'opérer à perte de façon chronique. En dépit de près de 10 millions d'euros de subventions et de 20 millions d'euros injectés par le groupe Intermarché entre 2002 et 2011, la Scapêche a accumulé plus de 19 millions d'euros de pertes courantes.

► *Cette étude fournit à BLOOM un argument de poids qui provoque une colère profonde des Français à l'encontre de l'enseigne Intermarché. La pression citoyenne sur la marque finira par avoir raison de son obstination à défendre la méthode de pêche la plus destructrice de l'Histoire.*

A REVIEW OF FORMAL OBJECTIONS TO MARINE STEWARDSHIP COUNCIL FISHERIES CERTIFICATIONS

2013, C. Christian et al.,
Biological Conservation 161,
8 pages

Cette publication scientifique analyse les 19 objections formelles opposées à la certification de certaines pêcheries problématiques comme la légine australe et le krill antarctique par l'écolabel de « pêche durable » Marine Stewardship Council (MSC). L'article montre que toutes ces objections, sauf une, ont été rejetées malgré la robustesse de leur bienfondé scientifique. La publication met en cause le fonctionnement et l'impartialité du label MSC.



2014

2015

2016

FRAUDE À L'ÉTIQUETAGE SUR LE POISSON

Enquête inédite en France

2014, 21 pages

La traçabilité de la filière poisson est étudiée dans cette enquête inédite en France sur la fraude à l'étiquetage de poissons. Réalisée en partenariat avec l'ONG Oceana, des chercheurs de l'INSERM et du Muséum national d'Histoire naturelle ainsi que le magazine Terra Eco, cette étude utilise des tests d'ADN sur près de 400 échantillons récoltés pendant un an en grandes surfaces, dans les poissonneries, les restaurants, dans les plats préparés et les produits surgelés pour passer au crible la traçabilité de la filière poisson en France. Les résultats montrent que la substitution d'espèces en France est rare, avec un taux qui se situe à 3,5%. La fraude est en revanche très élevée en ce qui concerne le thon rouge.

LA BELLE ET LA BÊTE

Du requin dans nos crèmes de beauté

2015, 33 pages

Faisant suite à l'étude de 2012 sur l'usage d'huile de foie de requin profond dans les cosmétiques, 72 crèmes pour la peau comportant la mention « squalane » sur leur étiquette sont testées pour savoir si cette substance hydratante couramment utilisée en cosmétique est d'origine animale (huile de foie de requin) ou végétale (olive ou canne à sucre). Les résultats sont formels pour 62 de ces crèmes : une sur cinq contient du squalane de requin !

► Le banc d'essai réalisé par BLOOM confirme le bienfondé de la stratégie de BLOOM (ne produire qu'une étude ciblée, donner une chance aux industriels d'améliorer leurs pratiques puis vérifier) : les marques européennes ont effectivement changé leurs pratiques depuis la publication précédente (2012). En revanche, les résultats pointent le besoin urgent de mettre dorénavant l'accent sur l'Asie où plus de la moitié des crèmes testées (comprenant la mention « squalane ») contenait du requin.

MOSTLY LEGAL, BUT NOT SUSTAINABLE

How airlines can support sustainable trade in Live Reef Food Fish

Novembre 2015, 40 pages

Rapport d'ADM Capital Foundation auquel BLOOM Hong Kong contribue de façon importante sur le commerce de poissons de récifs vivants. Les poissons de récifs vivants sont majoritairement transportés par avion (61% des importations à Hong Kong se font par voie aérienne). Le rapport commandité par l'aéroport international de Hong Kong vise à informer les autorités aéroportuaires sur la façon dont elles peuvent améliorer le contrôle du transport d'espèces menacées, surexploitées ou braconnées.

5

NOUS AVONS SAUVÉ DES REQUINS

Pas tous malheureusement, mais un nombre important quand même... Et cela, grâce à l'efficacité de notre campagne à Hong Kong visant, dès le départ, à modifier la perception des mets à base de requin pour en affaiblir la désirabilité auprès des jeunes Asiatiques. Cette stratégie a fonctionné au-delà de toute espérance...

En Europe, nous avons collaboré avec la coalition d'ONG « Shark alliance » et remporté des victoires législatives.



Entre 100 et 275 millions de requins sont tués chaque année dans le monde. La plupart des captures sont réalisées par des pays où il n'existe aucun plan de gestion des flottes de pêche, ni aucune forme de contrôle des navires. Tenter de réguler les pêcheries de requins par la voie législative est indispensable dans les pays développés mais bien souvent impossible, fastidieux et peu efficace dans les pays en développement. La démarche s'apparente même à la légende du tonneau des Danaïdes tant que la motivation financière existe sur les marchés. En Asie, nous avons donc décidé de travailler sur la demande plutôt que l'offre. En Europe, nous avons prêté main forte à la coalition d'ONG « Shark Alliance » pour améliorer le cadre législatif concernant la pêche de squales.

2009

BLOOM FAIT FERMER LA DERNIÈRE PÊCHERIE DE REQUIN-TAUPE D'EUROPE

En étroite collaboration avec la Shark Alliance, BLOOM insiste pendant le Grenelle de la Mer sur l'urgence radicale à fermer la dernière pêcherie de requin-taupe en Europe, qui se trouve à l'Ile d'Yeu et cible des poissons en danger critique d'extinction. BLOOM obtient gain de cause. Un quota fixé à zéro pour cette pêcherie, décidé au Conseil des Ministres de Bruxelles de décembre 2009, entérine la décision française.



Les hôtels ayant cessé de servir du requin

Peninsula
Mandarin Oriental
Landmark Mandarin Oriental / Upper House
Kowloon Shangri-La Hotel
Disneyland Hotel
Gold Coast Hotel
City Garden Hotel
Island Pacific Hotel
Conrad
Excelsior
Harbour Grand (Kowloon)
Island Shangri-La
Le Méridien
Marco Polo Hong Kong
The Royal Pacific Hotel & Towers



Les hôtels servant du requin sur demande

Eaton Smart
Grand Hyatt
Harbour Grand Kowloon
Hyatt Regency
JW Marriot
Mira Hotel
Regal Hong Kong
Ritz-Carlton
Sheraton
W Hotel
Four Seasons
Harbour Grand Hong Kong
Holiday Inn Golden Mile
InterContinental
Langham Place Hotel
Renaissance Hotel
Regal Kowloon
Royal Park Hotel
Sky City Marriot Hotel
InterContinental Grand Standford

2010 - 2013

PLUS DE 60 % DES HÔTELS DE LUXE CESSENT DE SERVIR DU REQUIN À LEURS CLIENTS

Ayant construit son plaidoyer sur une recherche robuste et inédite réalisée avec l'université de Hong Kong, BLOOM réussit en un temps record à convaincre les grandes chaînes hôtelières de Hong

FIN 2012

Plus de 60 % des hôtels cinq étoiles de Hong Kong avaient cessé de vendre des plats à base de requin. En 2013, les hôtels se séparaient en deux catégories : ceux qui avaient suivi les conseils de BLOOM de retirer entièrement leur offre de requin, et ceux qui avaient suivi l'approche du WWF local et qui continuaient à en servir sur demande. Cela bien que la recherche universitaire conduite par BLOOM avec le département des Sciences Sociales ait montré que les ailerons de requin se consommaient typiquement sur demande. Donc retirer l'offre du menu mais la fournir à la demande est une mesure cosmétique et inefficace qui s'apparente à du greenwashing.



Kong et leurs maisons mères ainsi que les clubs (très importants dans la culture britannique) de cesser les ventes de plats à base de requin (notamment la soupe d'ailerons de requins). La campagne de BLOOM, totalement nouvelle pour les entreprises de Hong Kong, crée un effet domino :

- ▶ Le HONG KONG BANKERS CLUB cesse toutes les ventes de produits à base de requin en mars 2011.
- ▶ Le BUTTERFIELDS CLUB cesse complètement de servir du requin en octobre 2011.
- ▶ Le 21 novembre 2011, la chaîne hôtelière de luxe Hong Kong & Shanghai Hotels qui possède les hôtels PENINSULA annonce que l'ensemble de ses établissements ne servira plus de soupe d'ailerons de requins à partir de janvier 2012.
- ▶ Le 17 janvier 2012, la chaîne hôtelière de luxe SHANGRI-LA annonce cesser immédiatement de servir des soupes d'ailerons de requins.
- ▶ Le 27 janvier 2012, la chaîne SINO GROUP OF HOTELS (qui regroupe Hong Kong Gold Coast Hotel, The Royal Pacific Hotel, City Garden Hotel et Island Pacific Hotel) cesse immédiatement de servir tout produit issu de requin.
- ▶ Dans la foulée, le Mandarin Oriental Group... et bien d'autres chaînes hôtelières.

En novembre 2012, BLOOM publie la première estimation globale de la production et du commerce d'huile de foie de requin profond et révèle que le secteur cosmétique est responsable de 90 % de l'utilisation de squalane de requin dans le monde.

SEPTEMBRE 2012

CATHAY PACIFIC ANNONCE QUE LA COMPAGNIE AÉRIENNE CESSERA DE TRANSPORTER DES REQUINS ISSUS DE SOURCES NON DURABLES

Cette décision fait suite à un courrier initié par Alex Hofford, un environnementaliste basé à Hong Kong, qui a été signé par BLOOM et une quarantaine d'autres ONG comme the Hong Kong Shark Foundation. Alex Hofford entame ainsi, en collaboration avec BLOOM et d'autres ONG, une campagne couronnée de succès ciblant les compagnies aériennes puis le transport maritime de façon à rendre les approvisionnements de plus en plus difficiles vers Hong Kong.

DE 2012 À 2015

BLOOM RÉDUIT À PEAU DE CHAGRIN LA DEMANDE DE SQUALANE ANIMAL PAR L'INDUSTRIE COSMÉTIQUE OCCIDENTALE

En novembre 2012, BLOOM publie la 1^{ère} estimation de la production globale et du commerce d'huile de foie de requin profond et révèle que le secteur cosmétique est responsable de 90 % de l'utilisation de squalane de requin dans

le monde (une substance hydratante couramment utilisée en cosmétique), bien que des substituts végétaux existent (à base d'olive ou de canne à sucre). BLOOM prévient les grandes sociétés cosmétiques occidentales que leurs produits seront testés d'ici un an ou deux, et leur laisse ainsi le temps de modifier leurs chaînes de production, leurs approvisionnements et d'écouler leurs stocks.

En mars 2015, BLOOM publie les résultats des tests réalisés en partenariat avec l'Institut des Sciences Analytiques affilié au CNRS sur 72 crèmes hydratantes comportant la mention « squalane » sur leur étiquette. Les résultats sont formels pour 62 de ces crèmes : une sur cinq contient du squalane de requin en moyenne. En revanche, moins de 10 % des crèmes occidentales testées comportent du squalane animal contre la moitié des crèmes asiatiques testées !

Les résultats montrent l'efficacité de l'approche stratégique de BLOOM pour couper le robinet d'un approvisionnement non durable, menant des espèces à l'extinction, ainsi que la nécessité de mettre désormais l'accent sur le marché asiatique.

JUIN 2013

LE « SHARK FINNING » EST INTERDIT EN EUROPE !

BLOOM contribue au succès de la très performante coalition d'ONG « Shark Alliance » qui mène une campagne de plusieurs années pour faire interdire la découpe des ailerons de requins à bord des navires, une pratique qui, en plus d'être barbare, accélère le déclin déjà vertigineux des populations de requins à l'échelle mondiale : contribution à la consultation de la Commission européenne sur le « shark finning » en janvier 2011, plaidoyer actif auprès du cabinet présidentiel et du gouvernement, participations à la « shark week » etc.)

JUIN 2015

VISA INFINITE DOIT RETIRER SON OFFRE DE PÊCHE SPORTIVE AU REQUIN

Sous la pression exercée par BLOOM et les citoyens, Visa Infinite retire en quelques heures l'offre que l'entreprise propose à ses clients privilégiés de pouvoir pêcher des requins peau bleue, renard et mako !

6

NOUS AVONS GAGNÉ DES BATAILLES JURIDIQUES ET LÉGISLATIVES

Se battre pour la protection du bien commun passe inévitablement par la case juridique ou législative. Sur le terrain institutionnel, BLOOM se retrouve depuis des années face à des lobbies industriels puissants et incomparablement mieux dotés que les ONG. Malgré tout, le bien-fondé de nos combats et notre persévérance nous ont permis de remporter des succès importants.

2009

GRENELLE DE LA MER



Sur les 138 engagements pris à l'issue du Grenelle de la Mer, les mesures les plus significatives émanant des ONG réunies en plateforme par BLOOM et Charles Braine (alors au WWF) sont :

- **La protection de 10 % de la ZEE française en 2012 et 20 % en 2020 dont la moitié en réserves marines.**

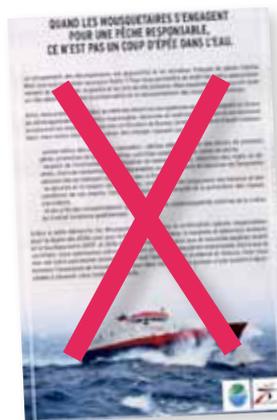
À peine revenue des États-Unis qui venaient d'annoncer la création d'une immense réserve marine, Claire Nouvian a « pitché » avec succès l'idée à Jean-Louis Borloo lors d'une réunion entre ONG préalable à la tenue du Grenelle. L'objectif d'une annonce aussi positive reste ancré comme un fil rouge dans l'esprit du ministre de l'Écologie tout au long des négociations. La France démarre alors un grand programme de protection de ses eaux souveraines (2^e plus grand territoire maritime mondial après les États-Unis).

- **La fermeture de la pêcherie de requin-taupe (menacé d'extinction).** La France ne cible désormais plus le requin-

taupe, une espèce menacée d'extinction que la France était le dernier pays à pêcher délibérément (cela en raison de la pression d'élus et de pêcheurs locaux de l'Île d'Yeu).

- **Le classement du thon rouge en annexe II de la convention CITES sur le commerce des espèces menacées.**

Le thon rouge n'est finalement pas classé à la CITES mais, montrée du doigt, la France se met enfin à appliquer des contrôles et à sanctionner sa flotte méditerranéenne. Tout le monde s'accorde à dire que la pression des ONG, notamment la campagne de Greenpeace, a sauvé le thon rouge de l'effondrement. Le rôle de BLOOM a été uniquement politique dans ce dossier mais en revanche, il a été essentiel pour opérer le relais au plus près du pouvoir (cabinet de N. Sarkozy).



JUN 2012

BLOOM FAIT INTERDIRE LA PUBLICITÉ MENSONGÈRE D'INTERMARCHÉ

BLOOM gagne contre Intermarché que nous avons assigné pour publicité mensongère auprès de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité à propos d'une campagne vantant les mérites d'une « pêche responsable » et « respectueuse de l'environnement » à propos des pêches profondes.

► **La Commissaire à la pêche Maria Damanaki tweete notre succès.** La Commission européenne voit manifestement dans le déferlement médiatique qui suit notre victoire la fenêtre attendue pour sortir sa proposition de réforme du règlement encadrant la pêche en eaux profondes, déjà ardemment combattue à l'intérieur même de la Commission européenne par les lobbies industriels français. La publication de la proposition législative de la Commission européenne est prévue le 12 juillet 2015.

12 JUILLET 2012

DEVANT LA PRESSION MÉDIATIQUE, MICHEL BARNIER LÈVE SON VETO À LA PROPOSITION DE RÉFORME DU RÈGLEMENT PÊCHE PROFONDE

Le matin même de la sortie de la proposition législative de la Commission européenne visant à réformer l'encadrement des pêches profondes en Europe et notamment d'interdire le chalutage profond, Michel Barnier, alors Commissaire en charge du marché intérieur oppose son veto à la proposition. La nouvelle de son blocage se répand dans Bruxelles comme une traînée de poudre. BLOOM expose Michel Barnier dans la presse (Le Monde, Libération, The Sunday Times). Ce dernier lève son veto sans exiger les conditions qu'il avait initialement formulées (retirer du texte la proposition d'interdiction du chalutage profond).



EUROPE La militante Claire Nouvian dénonce la position française en faveur de la pêche industrielle :

«Barnier s'est comporté en VRP d'Intermarché»

Vendredi, à Bruxelles, on était dans le sillage d'un projet de loi pour la Commission à la Pêche, le Français Michel Barnier, et c'était depuis des mois, prévoyant, pour protéger les grands fonds marins, une expression progressive de chalutage profond. Mais, voilà, voilà, le commissaire français au Marché intérieur, Michel Barnier, a bloqué la volonté de la pêche au profond. Et ça, ça n'est pas une décision officielle, mais, voilà, il est allé à Libération qu'il avait voulu exposer une mesure qui allait empêcher des centaines d'emplois dans les mers profondes.

Présidente de l'association Europe, qui milite pour la conservation marine et donc contre la pêche au chalutage profond, Claire Nouvian revient sur les enjeux de la réforme. Que prévoit-elle pour la Commission à la Pêche ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.



est la directrice des études à l'association Europe. Les propositions françaises, donc, visent à limiter la pêche industrielle dans le secteur de la pêche. Et ça, ça n'est pas une décision officielle, mais, voilà, il est allé à Libération qu'il avait voulu exposer une mesure qui allait empêcher des centaines d'emplois dans les mers profondes.

Présidente de l'association Europe, qui milite pour la conservation marine et donc contre la pêche au chalutage profond, Claire Nouvian revient sur les enjeux de la réforme. Que prévoit-elle pour la Commission à la Pêche ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

À Bruxelles, la France est la seule pays européen qui ne soit pas candidat pour la construction des fillets.

Comment s'explique, selon vous, le blocage français ?

OCTOBRE 2012

UNE TENTATIVE D'INTIMIDATION DES LOBBIES INDUSTRIELS ÉTOUFFÉE DANS L'ŒUF

À la suite d'une publication scientifique¹ à laquelle Claire Nouvian a participé en tant que co-auteur démontrant l'exécration gestion des flottes de pêche profonde européennes, qui se disent « parfaitement bien gérées », cinq organisations professionnelles de la pêche industrielle française envoient à chaque auteur en recommandé une lettre l'exhortant à désavouer les résultats sous peine de poursuites judiciaires ! Les lobbies mettent en copie le Parlement européen, le Conseil de l'Union, la Commission européenne, le président du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) ainsi que tous les lobbies européens de la pêche industrielle. Après vérification scrupuleuse, les co-auteurs réaffirment la validité de leurs calculs et en informent les autorités législatives. Le silence se fait du côté des lobbies...

¹ Villasante et al., Sustainability of deep-sea fish species under the European Union Common Fisheries Policy. Ocean & Coastal Management (2012).

Le 19 juillet 2012, la Commission est enfin en mesure de sortir sa proposition de règlement et de proposer désormais officiellement l'interdiction des méthodes de pêche les plus destructrices : le chalut de fond en eaux profondes et les filets maillants de fond.

►
Cet épisode montre à l'ensemble de la communauté institutionnelle que les lobbies supportent difficilement la science n'abondant pas dans leur sens. Ils se décrédibilisent un peu plus aux yeux des différentes parties prenantes de l'échiquier public.

JANVIER 2013

INTERMARCHÉ EST ASSIGNÉ EN RÉFÉRÉ POUR PUBLIER SES COMPTES... ET LES PUBLIE !

Après les révélations faites par BLOOM en 2011 à propos de la sous-performance économique des flottes de pêche profonde au chalut, la flotte d'Intermarché, la Scapêche, cesse de publier ses comptes mais clame haut et fort que ses activités sont devenues subitement rentables et même excédentaires. BLOOM demande plusieurs fois la publication des comptes de la Scapêche mais les requêtes étant restées sans suite, BLOOM entame une procédure d'assignation en référé auprès du Tribunal de Commerce. Cela décide la filiale du groupe Intermarché à publier ses comptes de 2009 à 2011.

► L'analyse des comptes de BLOOM révèle que rien n'a changé, la flotte est toujours subventionnée et déficitaire. Cette étape supplémentaire dans le combat de BLOOM contre les mensonges des industriels marque des points en notre faveur auprès des décideurs et affaiblit le groupe Intermarché du point de vue de leur réputation. Cela contribue à notre victoire finale.

JUILLET 2014

NOUS AVONS OBTENU LA PUBLICATION DE DONNÉES SENSIBLES SUR LA PÊCHE PROFONDE

Après de multiples demandes adressées au ministère de l'Écologie mais restées sans réponse pour connaître les données d'activité des chalutiers de fond au-delà de 400, de 500 et de 600 mètres de profondeur, pourtant essentielles au débat sur la réforme du règlement européen encadrant la pêche en eaux profondes, BLOOM finit par saisir la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (la CADA) en avril 2014. Cette démarche décide le ministre de l'Écologie Ségolène Royal à ordonner la publication des données en juillet 2014.

► Le document publié sur ordre de la ministre confirme ce que BLOOM soupçonnait : le gouvernement et l'administration ont masqué la réalité des faits, y compris aux parlementaires, en affirmant que les navires qui seraient affectés par le règlement étaient « en nombre très important ». Le rapport de l'Ifremer conclut au contraire que « le nombre de navires ayant une activité au chalutage de fond en eaux profondes est faible ». En 2012, seuls 12 chalutiers français fréquentaient des profondeurs de plus de 600 mètres plus de 10% de leur temps et seulement 10 d'entre eux pêchaient au-delà de 800 mètres de profondeur ! Les lobbies industriels n'ont plus aucun argument à faire valoir.



NOUS AVONS INTERPELLÉ LES POUVOIRS PUBLICS

Avec des nations de pêche industrielle aussi puissantes qu'elles le sont en Europe et notamment en France, les enjeux se déroulent sur un temps long et le bilan des actions multiples de BLOOM ne peut être fait qu'à l'aune de l'issue finale. C'est alors que l'on se rend compte que même les étapes intermédiaires ingrates ont contribué à construire des succès remarquables.



2008

Discours musclé et sans concession de Claire Nouvian à Nicolas Sarkozy et au Prince Albert II de Monaco lors d'une table ronde sur le développement durable en Méditerranée.

Discours prononcé en Principauté de Monaco, le 25 avril 2008.

“ On a longtemps pensé les océans comme une **manne inépuisable** dont le rendement suivrait de façon linéaire les efforts de capture déployés. Or, ces schémas simples étaient faux : **la linéarité de nos modèles mathématiques est étrangère à la nature**. Il arrive qu'on atteigne des seuils de cassure, que des populations décrochent numériquement, et cela de façon irréversible. [...]

Je tiens absolument à insister sur un point précis : nous disposons dans la plupart des cas, des **outils de gouvernance** : les lois, les structures juridiques, les lignes de conduite pour une pêche responsable, les chartes éthiques, tout cela existe déjà et ne demande qu'à être traduit et appliqué localement. Invoquer le manque de cadre légal, au même titre qu'invoquer le manque de données scientifiques pour justifier l'inaction, n'est plus recevable. **Ce qui fait défaut, c'est la volonté politique**. [...]

Lorsqu'on prend la mesure des changements à opérer à court terme, on comprend que **ce n'est qu'avec une économie et une dynamique de guerre que nous pourrions relever les défis** et sortir de l'impasse. Reste à la sphère politique de saisir que sa mission a profondément changé de nature : il ne s'agit plus de penser la réforme ou de promettre des jours meilleurs à l'humanité, mais d'éviter la catastrophe.

C'est une période extraordinaire, sans précédent, qui nécessite le déploiement de volontés exceptionnelles, qui permet l'émergence de figures historiques, capables de **s'extraire du temps politique ancré dans l'immédiateté**. »



Cartes com' pour la campagne multilingue au Parlement européen

MAI 2011

Tour scientifique des décisionnaires français

BLOOM a organisé, parallèlement à la conférence de presse de mai 2011 révélant les pertes chroniques des flottes de pêche profondes malgré les subventions qu'elles perçoivent, un « tour » des instances décisionnaires françaises en matière de pêche en compagnie de chercheurs étrangers, d'ONG françaises et de Matthew Gianni de la Deep Sea Conservation Coalition.

SEPT. 2011

Distribution des données de BLOOM à l'ONU

Une synthèse des données socio-économiques réunies et analysées par BLOOM à propos des pêches profondes françaises a été distribuée à tous les représentants des États membres des Nations unies au cours des réunions de négociation sur l'avenir des pêches profondes. Un communiqué de presse de BLOOM en anglais a également largement circulé à cette occasion.

9 JUIN 2013

Un appel à François Hollande est publié en pleine page dans « Le Monde »

Le texte, signé pour 14 personnalités politiques éminentes (Robert Badinter, Michel Rocard, Hubert Védrine, Nathalie Kosciusko-Morizet, Anne Hidalgo, Jean-Louis Borloo, Chantal Jouanno, Marielle de Sarnez etc.) et soutenu par neuf ONG, demande à François Hollande de soutenir l'interdiction du chalutage profond au niveau européen.

D'OCTOBRE À DÉCEMBRE 2013

Deux bâches géantes mesurant 110 m² chacune à la Gare du Nord

Les bâches, appelant les citoyens, élus et gouvernements de l'Union européenne à dire « NON » aux méthodes de pêche destructrices dans les océans profonds, sont vues pendant plus de deux mois par les 2,8 millions de passagers hebdomadaires des trains en direction de la Belgique, des Pays-Bas, de l'Allemagne et du Royaume-Uni.

OCT-DÉC 2013

Campagne au Parlement européen

Les visuels produits par BLOOM pour représenter les impacts de la pêche profonde sur les écosystèmes en déplaçant le problème dans la savane remportent un immense succès auprès des parlementaires. Les affiches géantes de BLOOM en collaboration avec la Deep Sea Conservation Coalition sont placardées dans les couloirs du Parlement.



18 JUIN 2014

« **Appel du 18 juin** » adressé à **Ségolène Royal** pour qu'elle s'engage en faveur de l'interdiction du chalutage profond. 3 150 lectures de l'appel en ligne sur le site de BLOOM.

8-14 SEPTEMBRE 2014

Campagne LUSH / BLOOM interpellant les gouvernements de 21 pays de l'Union européenne à s'engager contre le chalutage profond.

Relais de notre campagne dans plus de 100 boutiques en Europe et sur les sites internet LUSH de 21 pays. Body-painting « live » d'un bestiaire abyssal sur corps humain dans 13 villes.

Cette mobilisation alerte les États membres sur l'inertie du règlement pêche profonde au Conseil et contribue à faire émerger une volonté de progrès parmi certains États membres, ce qui, *in fine*, changera la dynamique du Conseil sous la Présidence luxembourgeoise en 2015.

▶
**Près de 15 000 signatures
sont obtenues au Royaume-Uni.**

La forte mobilisation au Royaume-Uni encouragera le gouvernement à changer sa position sur le dossier (à l'été 2015). Réponses écrites des ministres autrichien et tchèque manifestant leur soutien à une issue ambitieuse des négociations concernant le règlement pêche profonde.



À SÉGOLENE ROYAL

La France a gagné une bataille mais elle perdra la guerre !

Madame la Ministre,

L'heure est grave : la France est en train de se déshonorer devant la communauté internationale. Alors que des chefs d'Etat sont réunis aux Etats-Unis pour tirer la sonnette d'alarme sur le besoin urgent de protéger les océans et de mettre un terme rapide à la surexploitation des espèces marines et à la destruction des habitats océaniques, la France, elle, déploie tout son génie diplomatique à lutter contre l'interdiction du chalutage profond en Europe, bien que cette méthode de pêche ait été décrite par les scientifiques comme la plus destructrice de l'Histoire et que plus de 300 d'entre eux se soient mobilisés pour en réclamer l'interdiction.

Si le chalutage profond n'est pas interdit en Europe, la faute incombera entièrement à notre nation ! La France des Socialistes veut-elle être retenue comme la force sombre qui aura fait échouer une mesure indispensable pour protéger les écosystèmes les plus vulnérables des océans ? Interdire le chalutage profond est une évidence historique à embrasser pour emmener l'Union européenne sur la voie d'une exploitation durable et respectueuse des ressources marines.

Le comportement de la France est indigne et antidémocratique !

La position de la France est illégitime et infondée : plus de 100 publications scientifiques montrent que les pêches profondes au chalut de fond ne sont ni durables, ni écosystémiques et qu'elles sont hautement destructrices pour les habitats marins. 73% des Français souhaitent que la France appuie la proposition européenne d'interdiction de cette méthode de pêche et 850 000 citoyens ont signé la pétition de BLOOM demandant au Président François Hollande de soutenir l'interdiction du chalutage profond, entendez-les !

Lors de la conférence environnementale de septembre 2013, l'Etat s'était engagé à associer les ONG à l'élaboration de la position que la France défendrait auprès de l'Union européenne. Or nos contributions ont été ignorées, la démocratie participative qui vous est chère a été bafouée, c'est un outrage à la République !

La France s'est mise dans une ornière en luttant aussi farouchement

24 OCTOBRE 2014

Plus de 3 000 mails envoyés à la ministre de l'Écologie Ségolène Royal

Mobilisation initiée à la suite de son tweet du 20 octobre 2014 (« il faut arrêter le chalutage en eaux profondes, c'est clair ») et de la contre-réaction violente immédiate des lobbies le 21 octobre pour montrer à la ministre que la mobilisation citoyenne sur la question de la pêche profonde est réelle et lui fournir les relais d'opinion dont elle a besoin pour s'opposer au gouvernement Hollande et aux lobbies. Les 3 000 mails envoyés ont été doublés d'une action de tweeting à l'adresse de l'Élysée.

► *Plusieurs sources indiquent que Ségolène Royal est personnellement convaincue du besoin d'interdire le chalutage profond. Néanmoins, le gouvernement la forcera à plier. Un mois plus tard, elle retourne sa veste.*

21 NOVEMBRE 2014

3 320 mails envoyés à Ségolène Royal pour l'encourager à tenir bon face aux lobbies de la pêche industrielle qu'elle rencontre à Lorient le lendemain.

Cette interpellation directe des citoyens n'empêche pas Ségolène Royal de retourner sa veste lors de ce qui s'apparente à une mission spéciale de sauvetage électoral des terres socialistes du Morbihan. Il faudra attendre l'approche des négociations climat de la COP21 pour que la ministre n'en fasse réellement qu'à sa tête et annonce publiquement le soutien de la France à l'interdiction du chalutage profond.

JUILLET 2015

2750 tweets envoyés à Ségolène Royal via la plateforme « The Campaign » et 4 250 mails envoyés via BLOOM.

L'action conjointe interroge Ségolène Royal sur ses intentions quant à la proposition du Luxembourg (qui assure la présidence de l'UE de juillet à décembre 2015) d'interdire le chalutage profond au-delà de 800 mètres de profondeur, notamment à la lumière de la classification récente de deux des trois espèces de poissons profonds sur la liste Rouge des espèces menacées d'extinction.



26/27 SEPT. 2015

2 500 cartes postales signées et envoyées à François Hollande et Ségolène Royal

Les cartes produites par BLOOM, interpellant le chef d'État et la ministre de l'Écologie sur la destruction qu'ils autorisent d'un puits de carbone efficace et gratuit (les océans profonds) sont signées par les citoyens pendant le salon Alternatiba à Paris et envoyées à l'Élysée ainsi qu'à l'Hôtel de Roquelaure, au ministère de l'Écologie.

L'impact de ces actions multipliées visant la ministre, surtout en amont des négociations climat de la COP21 à Paris, finiront, deux mois plus tard, par avoir raison de la fidélité du gouvernement aux lobbies industriels.

800

NOUS AVONS MOBILISÉ CITOYENS, ARTISTES, SCIENTIFIQUES ET ÉLUS

17 JUIN 2013

LANCEMENT DE LA PÉTITION DE BLOOM ADRESSÉE À FRANÇOIS HOLLANDE

Avec le soutien de la BD de Pénélope Bagieu à partir de novembre 2013, la pétition passe de 26 000 signatures à près de 900 000. La BD est partagée plus de 600 000 fois sur les réseaux sociaux. En quelques semaines, plus de 400 articles de presse, émissions de radio et de télévision parlent du chalutage profond.

16 SEPT. 2013

MOBILISATION INTERNATIONALE POUR DÉFENDRE LES OCÉANS PROFONDS AU GRAND PALAIS, PARIS

BLOOM réunit 15 intervenants : politiciens et chercheurs de premier rang, pêcheurs et ONG, pour faire savoir aux médias et aux décideurs que le sort des océans profonds est en train de se décider à Bruxelles. L'événement est un succès médiatique, repris par les JT des grandes chaînes (France 2, TF1, France 5) et bien d'autres médias.

Une pétition de près de

900 000

SIGNATURES

grâce notamment au
soutien de la BD de
Pénélope Bagieu.





NOVEMBRE 2013

PLUS DE 300 CHERCHEURS SOUTIENNENT L'INTERDICTION DU CHALUTAGE PROFOND

Orchestrée par BLOOM en collaboration avec la Deep Sea Conservation Coalition, la déclaration qui appelle les législateurs européens à protéger les eaux profondes des pêches destructrices est signée par plus de 300 chercheurs originaires de 31 pays.

30 NOV.-10 DÉC. 2013

PÉTITION AVAAZ ADRESSÉE À TOUS LES PARLEMENTAIRES EUROPÉENS

Lancement d'une pétition AVAAZ pour BLOOM et Fishlove (avec qui nous avons organisé la série photographique de célébrités posant nues avec des poissons des profondeurs) adressée à l'ensemble des parlementaires européens et non plus seulement au gouvernement français.

► **358 098 signatures réunies.**

14 JUILLET 2014

Les street-artistes

solidaires de BLOOM avec
Popay (Bruxelles, Place Schuman
devant le Conseil), JB Rock (Rome)
SP38 (Berlin), Spok Brillor (Madrid)
David 'Jae' Antunes (Lisbonne)
Panik (Londres), Delwood
(Biarritz, photo page
de gauche)

14 JUILLET 2014

MOBILISATION INTERNATIONALE DU STREET ART CONTRE LE CHALUTAGE PROFOND

Alors que le Conseil des ministres européens de la pêche se réunit à Bruxelles, sept artistes renommés produisent simultanément des œuvres d'art spectaculaires dans plusieurs capitales d'Europe, y compris à Bruxelles, pour appeler les gouvernements européens à adopter une mesure historique et indispensable à la sauvegarde des océans : l'interdiction du chalutage profond. La moitié d'entre eux s'installe face aux ministères des pêches ou institutions.



François Sarano de Longitude 181

10 SEPTEMBRE 2014

LANCEMENT DU FILM DE CAMPAGNE EUROPÉEN « HANDS OFF MY BOTTOM »

Film de 1'20 gracieusement réalisé par The Conservation Media Group mêlant des images de body-painting à celles des dégâts imposés par la pêche industrielle.

► 3 900 vues

LE 21 SEPTEMBRE 2014

BLOOM PARTICIPE À LA PREMIÈRE MARCHÉ POUR LE CLIMAT

aux côtés de nombreuses associations et de milliers de citoyens (5 000 selon la préfecture et 25 000 selon les organisateurs). Les mascottes et les messages de BLOOM sur les océans profonds passent au JT de France 2 le soir de la marche.

19 NOVEMBRE 2014

MUTINERIE DES ABYSSES

Rassemblement orchestré par BLOOM avec le soutien de neuf autres ONG, devant un forum intitulé « La pêche de demain » à Paris (organisé par France Filière Pêche) et ne rassemblant en réalité que des industriels dont les pratiques sont les moins durables.

Cet événement permet de réunir des élus et des personnalités (Emmanuelle Cosse, Cécile Duflot, Laurence Abeille, Jean-Louis Roumégas, Mélanie Laurent, Yann Arthus-Bertrand, Cyril Dion, etc.) et de renouveler l'intérêt des médias en leur rappelant que la France est en train d'asphyxier le règlement pêche profonde au Conseil en toute impunité. Parmi les retombées presse, un article particuliè-

rement perspicace du Canard Enchaîné sur les lobbies lorientais intitulé « L'armée du chalut ».

Le Forum France Filière Pêche auquel la flotte d'Intermarché, la Scapêche, participe activement, signe la fin de l'entente « cordiale » entre Intermarché et BLOOM. Le double jeu d'Intermarché apparaît clairement et indique à BLOOM que le bras de fer avec le géant de l'alimentation doit reprendre pour continuer à affaiblir la France et à faire évoluer les mauvaises pratiques des industriels.



Yann Arthus-Bertrand lors de la Mutinerie des Abysses



21 JANVIER 2015

TABLE RONDE ORGANISÉE AU PARLEMENT DE LONDRES (WESTMINSTER)

BLOOM organise avec la Deep Sea Conservation Coalition une table ronde entre chercheurs et élus britanniques pour encourager ces derniers à faire pression sur leur gouvernement de façon à ce qu'il soutienne l'interdiction du chalutage profond et les mesures permettant de minimiser les atteintes aux écosystèmes vulnérables d'eaux profondes.

► En juillet 2015, le but est atteint, le Royaume-Uni défend dès lors une position forte sur le règlement pêche profonde.

26-27 SEPTEMBRE 2015

BLOOM À ALTERNATIBA PARIS ET LORIENT

Le mouvement citoyen Alternatiba Paris organisait le week-end des 26 et 27 septembre un grand village des alternatives, Place de la République. Deux mois avant la COP 21, ce festival des solutions pour le climat a rassemblé environ 60 000 personnes et des centaines d'organisations, des débats, concerts, ateliers ludiques et animations artistiques. BLOOM est présent à Paris et Lorient.

► Au total, 2 500 cartes postales adressées au gouvernement sont signées au cours du week-end.



9

NOUS AVONS CHANGÉ LES PRATIQUES DES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ



2011-2013

LES COLLECTIVITÉS SE DÉTOURNENT DES POISSONS PROFONDS

À la suite de notre évaluation des politiques d'approvisionnement en poissons par les cantines scolaires françaises, BLOOM a multiplié les rendez-vous dans les collectivités et fait une présentation à la réunion générale des caisses des écoles de la Mairie de Paris le 16 décembre 2011. BLOOM a convaincu certains d'acter immédiatement une modification de leur politique d'achat. Pour d'autres, ces RV ont été une première graine plantée qui a germé avec le temps.

- ▶ En septembre 2011, BLOOM participe au jury d'un concours de créativité culinaire de la Mairie du XII^e arrondissement de Paris dont nous avons encouragé l'initiative. Les chefs sont invités à cuisiner des poissons français durables comme la sardine, moins spontanément acceptés par les enfants que le colin d'Alaska.
- ▶ Les caisses des écoles des XII^e et XIII^e arrondissements diminuent immédiatement et interdisent à terme le poisson profond dans les menus scolaires.
- ▶ Le 17 décembre 2013, la Ville de Paris s'engage à cesser les achats de poissons profonds pour l'ensemble de la restauration collective de la ville (crèches, maisons de retraites, écoles etc.)



2012-2013

BLOOM FAIT RECULER LE MENSONGE DE LA « PÊCHE RESPONSABLE »

Utilisant un glissement sémantique commode, la pêche la plus impactante pour les écosystèmes s'autoqualifie souvent de « responsable », ce que le grand public ne distingue pas de la pêche « durable ». C'est ainsi que le groupe Les Mousquetaires / Intermarché vantait des pratiques de « pêche responsable » à propos de sa flotte de chalutiers profonds (alors que le chalutage profond a été décrit par les chercheurs comme la méthode de pêche « la plus destructrice de l'histoire »).

Intermarché avait même développé avec la complicité rémunérée du certificateur Bureau Veritas un label auto-proclamé de « pêche responsable » dont le cahier des charges était « privé » et propriété d'Intermarché, donc non évaluable par un tiers.

- ▶ Après la victoire de BLOOM contre Intermarché auprès de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité en juin 2012, qui condamne la publicité mensongère du groupe, Intermarché finit par retirer son faux label des rayons en 2013.

BLOOM CROISE LE FER AVEC LE LABEL MSC PRÔNANT UNE SUPPOSÉE « PÊCHE DURABLE »



2010

OBJECTION À LA CERTIFICATION MSC DE LA PÊCHE SARDINIÈRE À LA BOLINCHE

BLOOM, avec les Ligneurs de la Pointe de Bretagne, le Collectif Bar Européen, Greenpeace et le WWF, s'oppose à la Certification MSC de la pêcherie de la sardine à la bolinche en Bretagne Sud. La motion commune alerte le label MSC de l'arrivée de bateaux semi-industriels dans une pêcherie jusqu'ici artisanale. La motion commune des pêcheurs artisans et des ONG n'est évidemment pas prise en compte par les évaluateurs.

2013

PUBLICATION SCIENTIFIQUE ÉVALUANT LES PROCÉDURES DU MSC

Claire Nouvian est co-auteur d'une critique formelle du label MSC (Marine Stewardship Council) qui vante une pêche « durable » mais qui a redéfini l'acception du terme pour satisfaire la demande en poissons labélisés de la grande distribution (voir chapitre 4 sur la recherche de BLOOM).

2013

MISE EN CAUSE DES POLITIQUES D'APPROVISIONNEMENT DE LA GRANDE DISTRIBUTION & DES COLLECTIVITÉS

BLOOM met en cause ouvertement la politique d'approvisionnement en poissons de la grande distribution ou des collectivités quand celle-ci se limite à se fournir en poissons labélisés MSC comme le fait Carrefour par exemple ou comme la Ville de Paris comptait le faire avant l'intervention de BLOOM dans le cadre de la consultation du « Plan d'alimentation durable ».

2015

BLOOM S'OPPOSE AVEC VIRULENCE À LA CERTIFICATION DES PÊCHES PROFONDES

Débuté par la plainte victorieuse de BLOOM contre ses mensonges en matière de pêche « responsable », le groupe Intermarché se tourne en désespoir de cause vers le label MSC pour faire certifier ses pêches d'eau profonde. BLOOM devient immédiatement partie prenante de façon à s'opposer à cette énorme imposture et obtenir que cette certification échoue. Si tel n'était pas le cas, cela signerait la fin de toute forme de légitimité du label MSC, déjà bien

entamée par ailleurs. Dès février 2015, BLOOM demande au cabinet évaluateur désigné par le client, MacAlister Elliott and Partners, et au groupe Intermarché un accès sans restriction aux résultats de pré-certification (pour comprendre comment des pêches ciblant des espèces menacées d'extinction peuvent passer les fourches caudines du système MSC !). Notre demande n'aboutit évidemment pas dans un système qui se veut transparent mais n'offre qu'opacité à quiconque s'y intéresse de très près. Le parcours kafkaïen des procédures absurdes du MSC commence, provoquant moult fous rires au bureau de BLOOM...

JUILLET 2015

BLOOM DEVIENT PARTIE PRENANTE SUR LE DOSSIER DE CERTIFICATION DE LA PÊCHERIE ESPAGNOLE DE REQUIN BLEU ET D'ESPADON

Alertée par les ONG Blue Shark et Shark Citizen, BLOOM écrit à Bureau Veritas en charge de l'évaluation de la pêcherie des industriels espagnols ORPAGU & CEPESCA pour demander au MSC de se retirer immédiatement d'une évaluation de pêcherie de requin bleu à la palangre, sachant que les requins bleus figurent sur la liste des espèces menacées. Pour seul retour, l'évaluateur inscrit BLOOM parmi les parties prenantes !

2013

BLOOM TRANSFORME L'OFFRE POISSON DE LA GRANDE DISTRIBUTION FRANÇAISE

À la suite de l'évaluation par BLOOM des politiques d'achat en poissons de la grande distribution (juin 2013) et de la spectaculaire mobilisation orchestrée par BLOOM contre la pêche en eaux profondes (près de 900 000 signataires à la pétition de BLOOM), plusieurs enseignes annoncent la cessation de la commercialisation d'espèces profondes.



2 décembre 2013 : CASINO cesse définitivement la vente d'espèces profondes.



9 décembre 2013 : CARREFOUR cesse définitivement la vente d'espèces profondes.



20 décembre 2013 : AUCHAN annonce la suspension de sa commercialisation de poissons profonds.



SYSTÈME U partage ses données chiffrées avec BLOOM montrant que les ventes d'espèces profondes se sont réduites à peau de chagrin.



- Au lendemain du vote du Parlement européen qui échoue à neuf voix d'adopter l'interdiction du chalutage profond, **INTERMARCHÉ** « tend la main aux ONG » et négocie avec BLOOM, pendant le mois qui suit, l'arrêt du chalutage profond au-delà de 800 mètres de profondeur.



- L'acteur principal de la pêche profonde en France, sous le feu des critiques de l'opinion publique, va ainsi plus loin que la réglementation. Cela isole **E.LECLERC** dans la posture de l'enseigne la plus récalcitrante à toute forme de considération environnementale.



2014

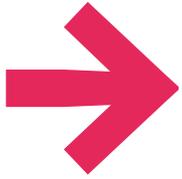
BLOOM MET EN GARDE FLEURY MICHON QUI MODIFIE SA CAMPAGNE PUBLICITAIRE

Dans le cadre d'une réunion « parties prenantes » organisée par le cabinet de conseil en développement durable « Utopies », BLOOM est la seule ONG à mettre en garde la marque Fleury Michon pour sa campagne « VENEZ VERIFIER » (lancée au printemps 2014) : en effet, les chaluts utilisés pour attraper le colin d'Alaska servant à la fabrication des surimis touchent bien le fond et ne peuvent être considérés comme des engins de pêche « à impact faible ». BLOOM fournit les arguments scientifiques et les références idoines. Fleury Michon change radicalement la campagne publicitaire initialement imaginée et en retarde la sortie le temps de la modifier.

►
Comme toujours, les industriels de l'agro-alimentaire s'adressent aux industriels de la pêche ; sur une simple intervention, BLOOM ne change pas cet état de fait, mais au moins la marque devient attentive à ne pas faire d'abus de langage et de greenwashing.

10

**NOUS AVONS BATAILLÉ
POUR L'INTERDICTION DU
CHALUTAGE PROFOND...
ET NOUS APPROCHONS
DU BUT!**



Cette partie présente les principales étapes d'un long et complexe processus institutionnel de réforme du règlement européen encadrant la pêche en eaux profondes.

Ces jalons ont pu être franchis grâce à une campagne d'opinion musclée de BLOOM en France, au Royaume-Uni et dans d'autres États membres de l'Union. L'ensemble de notre campagne législative a été devisé et conduit main dans la main avec la Deep Sea Conservation Coalition et The Pew Charitable Trusts.

C'est pour faire interdire le chalutage profond que BLOOM a été créée au départ, même si sa mission s'est considérablement enrichie depuis.

Ci-après l'itinéraire d'un rêve sur le point de devenir réalité...

2000

2000

REPÉRAGE DE CLAIRE NOUVIAN À L'AQUARIUM DE MONTEREY BAY EN CALIFORNIE POUR LE TOURNAGE D'UN DOCUMENTAIRE

Choc initial devant le foisonnement des formes de vie inconnues des grandes profondeurs marines. Subjuguée, Claire s'embarque dans l'aventure abyssale avec la volonté de partager son émerveillement avec le plus grand nombre. Elle découvre en chemin le drame de la destruction des écosystèmes multimillénaires des grandes profondeurs par une poignée de navires industriels dans le monde. Elle formule le vœu de mettre fin à cette aberration écologique, mais ne s'attend pas à ce que l'adoption par la communauté internationale d'une telle évidence, ne concernant que 300 bateaux dans le monde, se transforme en la croisade d'une vie contre des lobbies hyper-puissants.

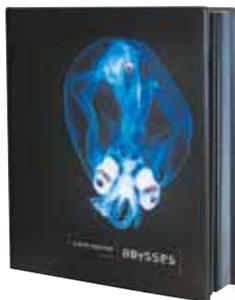
FIN 2004

Création de BLOOM
enregistrement officiel
de la création de BLOOM
(auprès de la Préfecture)
en 2005

2006

PUBLICATION DU LIVRE « ABYSSES » AUX ÉDITIONS FAYARD

D'emblée pensé comme un ouvrage international, le livre « Abysses » est réalisé en co-édition avec de grands éditeurs tels que The University of Chicago Press et Knesebeck. Au total, il est publié en 12 langues et deviendra un réel succès de librairie, assurant à Claire Nouvian des revenus qu'elle peut entièrement consacrer à son combat contre la pêche destructrice. Le livre « Abysses » sert de pierre angulaire à toute la campagne de sensibilisation de BLOOM. Les images parlent mieux que 1 000 mots à propos de la fragilité des milieux marins profonds.



2007

OUVERTURE DE L'EXPOSITION « ABYSSES » AU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS

L'exposition imaginée par Claire rencontre un énorme succès public et embarque dans la foulée vers Hong Kong, première étape d'une itinérance internationale menant « Abysses » dans 20 villes et 8 pays dont une tournée chinoise très médiatisée et expliquant que les retombées presse de l'exposition et du livre réunis aient aujourd'hui dépassé le milliard d'individus. À ce jour, l'exposition a accueilli plus de 2,4 millions de visiteurs directs. Une partie dresse directement le bilan des dégâts de la pêche industrielle et permet de sensibiliser les visiteurs à l'impact que présente notre consommation de poissons.

2008

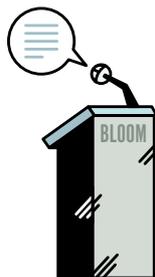
CLAIRE NOUVIAN ENVOIE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE NICOLAS SARKOZY SON LIVRE ABYSSES EN L'ALERTANT SUR L'UR- GENCE ÉCOLOGIQUE À CESSER LA PÊCHE INDUSTRIELLE DESTRUCTRICE

Claire est invitée à accompagner le Président à Monaco lors d'une visite officielle à la Principauté et à donner un discours devant les deux chefs d'État. C'est le début d'une collaboration étroite avec le gouvernement Sarkozy qui durera le temps que le « vent écologique » aura soufflé sur l'Élysée, soit les deux premières années du mandat présidentiel.

2009

BLOOM FÈDÈRE, AVEC LA COMPLICITÉ DE CHARLES BRAINE (ALORS AU WWF), LES ONG TRAVAILLANT SUR LA MER DE FAÇON À PORTER LE SUJET MARIN AU SOMMET DE L'ÉTAT

Quelque temps plus tard, le gouvernement annonce justement le Grenelle de la Mer alors que les ONG sont déjà alignées et en ordre de marche. Claire, Charles, Ludovic Frère de la Fondation Nicolas Hulot et Carole Martinez de l'UICN travailleront d'arrache-pied pendant des mois pour obtenir des résultats ambitieux du processus de concertation multipartite.



4 SEPTEMBRE
2010

BLOOM organise un workshop scientifique international qui

aboutit à un rapport « La pêche profonde peut-elle être durable d'un point de vue écosystémique? » qui sera téléchargé plus de 7200 fois d'ici fin 2015.

16 NOVEMBRE 2010

Intervention de Claire Nouvian à la conférence de la Commission européenne «Another future for fisheries». Claire contredit point par point, avec références à l'appui, le discours de pêche « durable » délivré par la flotte d'Intermarché, la Scapêche. Devant un amphithéâtre plein, l'ensemble de la Direction des Pêches de la Commission européenne, la Commissaire à la Pêche Maria Damanaki et le Commissaire à l'environnement, Claire révèle pour la première fois que la Scapêche exerce la méthode de pêche la plus destructrice qui soit, avec un label auto-proclamé, des subventions publiques substantielles qui ne suffisent pas à

éponger le déficit structurel de la flotte. Claire conclut en appelant la Commission européenne à se questionner sur ce qu'elle considère un modèle de pêche d'avenir car de toute évidence, ce ne sera pas la pêche profonde au chalut. Son intervention est la seule dans la journée à susciter une salve d'applaudissements. C'est la première entaille publique sévère que BLOOM porte au lobbying forcené mené par la région Bretagne et notamment la ville de Lorient auprès des institutions. Cette date peut être retenue comme un tournant en ce qui concerne la perception publique de la pêche industrielle bretonne par les décideurs européens.

2009-2010

LE GRENELLE DE LA MER ET LA «MISSION PÊCHE PROFONDE»



La plateforme ONG obtient des résultats extraordinaires du Grenelle de la Mer mais l'interdiction du chalutage profond proposée par Jean-Louis Borloo en arbitrage final est fermement rejetée par les industriels et par le ministre de l'Agriculture et de la Pêche

Bruno Le Maire, fidèle aux lobbies de la pêche plutôt qu'à sa mission de défense du bien commun.

En lieu et place d'une interdiction, le Grenelle décide qu'une mission spéciale composée des principales parties prenantes aura lieu sur la pêche profonde. BLOOM entame une bataille quotidienne contre le mensonge, la mauvaise foi, la manipulation

politique et scientifique qui règnent au sein de la « mission » pêche profonde.

Elle découvre ainsi que la pêche industrielle est protégée au plus haut niveau du pouvoir avec la complicité active de la présidence de l'Ifremer (l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer). Malgré tous les efforts et le travail colossal fourni, la mission est une entreprise de sabotage par les industriels, soutenus dans cette tâche par le rapporteur supposé impartial de l'Ifremer, Alain Biseau. Après de multiples rebondissements, un scandale politique avec Louis Le Penec et un épisode de *greenwashing* des pêches les plus destructrices par l'émission Thalassa, les ONG démissionnent de la mission en juillet 2010 et dénoncent l'imposture du

rapport produit en mettant nommément le rapporteur en cause.

La réforme du règlement européen encadrant la pêche profonde en toile de fond.

Chaque acteur a en tête que l'enjeu français d'interdiction du chalutage profond, bruyamment porté par BLOOM, va se déplacer au niveau européen. Si les lobbies ont pu mettre BLOOM en échec dans un contexte franco-français où tous les relais de décision étaient verrouillés, cela leur sera impossible dans un contexte européen.

Une bataille rangée de plusieurs années s'installe entre BLOOM et les lobbies industriels français et européens.

2012

LA COMMISSION EUROPÉENNE ASSIÉGÉE PAR LES LOBBIES INDUSTRIELS

Commissaire à la Pêche, la grecque Maria Damanaki a la volonté et le courage politique de mettre fin à plusieurs décennies de pêches destructrices. La Commission européenne prépare une proposition de règlement très ambitieuse mais reporte sans cesse sa sortie en raison des fortes pressions exercées au sein de la Commission. Les puissants lobbies de la pêche industrielle en Europe tentent en effet de noyer le texte avant même sa sortie de la Commission européenne. Les lobbies français trouveront un relais en la personne de Michel Barnier, Commissaire au marché intérieur.

MAI 2011

- **BLOOM révèle** pour la 1ère fois les pertes chroniques des flottes de pêche profonde malgré les subventions qu'elles perçoivent
- **BLOOM organise** un «tour scientifique» des autorités françaises



SEPTEMBRE
2011

Distribution des données socio-économiques de BLOOM sur la pêche profonde à l'ONU

21 JUIN 2012

BLOOM fait interdire la publicité mensongère d'Intermarché

12 JUILLET 2012

La Commission européenne ne peut pas sortir sa proposition législative sur le règlement pêche profonde en raison de l'opposition d'un seul commissaire : comme par hasard Michel Barnier, ancien ministre français de l'Agriculture et de la Pêche, mobilisé par les lobbies en dernier recours.

19 JUILLET 2012

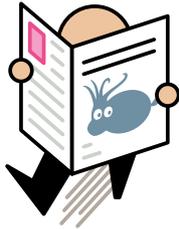
La Commission européenne sort enfin sa proposition pour réformer le règlement encadrant la pêche profonde en Europe. Le texte propose l'interdiction du chalutage profond et des filets maillants de fond même si ces derniers sont déjà interdits au-delà de 600 mètres en Europe...

OUF!

14 JUILLET 2012

BLOOM fait retirer le veto que Michel Barnier a opposé à la proposition de réforme du règlement pêche profonde de la Commission européenne en l'exposant dans les médias (voir chapitre 6 pour plus de détails).





29 SEPTEMBRE 2012

Publication scientifique démontrant le dépassement systématique des quotas de pêche profonde : Intimidation des lobbies. Réponse des auteurs (y compris Claire Nouvian) qui met un point final aux menaces de poursuites judiciaires (!) (voir chapitre 4 recherche).

MI-JANVIER 2013

Intermarché, assigné par BLOOM en référé, publie enfin les comptes 2009-2011 de sa flotte de pêche. Déficitaires, subventionnés, rien n'a changé depuis les révélations de BLOOM en 2011 à propos des comptes jusqu'en 2008.

19 FÉVRIER 2013

AUDITION SUR LA PÊCHE PROFONDE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Claire Nouvian est auditionnée au Parlement européen et démontre la non viabilité économique des flottes industrielles françaises ainsi que les subventions publiques perçues. Cela donne lieu à d'âpres débats entre députés européens qui découvrent la réalité économique de cette pêche.

9 MARS 2013

Analyse des emplois liés à la pêche profonde. BLOOM révèle que seuls 44 à 112 marins en équivalent temps plein (ETP) sont employés à bord des navires pratiquant à des degrés très divers la pêche en eau profonde, ce qui représente 0,2 à 0,5% des marins français actifs en 2012.

28 NOVEMBRE 2012

BLOOM RÉVÈLE LE DOUBLE JEU D'UN CHERCHEUR DE L'IFREMER AU SERVICE D'INTERMARCHÉ AUPRÈS DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Au moment où commencent les négociations de quotas, BLOOM révèle que François Théret, chercheur de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) se fait nommer pour une durée de trois ans à l'organe scientifique le plus influent auprès de la Commission européenne (le CSTEP*) et change de casquette pour rejoindre la flotte d'Intermarché précisément 90 jours plus tard, entrant ainsi en conflit d'intérêt flagrant avec sa position.

Le Monde reprend notre communiqué et révèle que l'Ifremer avait accordé un congé sans solde de deux ans à François Théret pour qu'il mène à bien sa mission politique au sein de la Scapêche et des institutions européennes.

* Conseil scientifique technique et économique des pêches, chargé de conseiller la Commission européenne sur les décisions en matière de gouvernance des pêches, notamment les allocations de quotas.

20 MARS 2013

LA COMMISSION ENVIRONNEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN VOTE À 58 VOIX CONTRE 1 LA FIN DU CHALUTAGE PROFOND, ET FIXE LE SEUIL D'APPLICATION À 200 MÈTRES DE PROFONDEUR.

BRAVO!

MERCI

11 AVRIL 2013

NICOLAS HULOT INTERPELLE LE MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PÊCHE, FRÉDÉRIC CUVILLIER

Lors de la conférence sur la gouvernance de la haute mer organisée par le Conseil économique, social et environnemental, Nicolas Hulot interpelle spécifiquement le ministre délégué à la Pêche Frédéric Cuvillier pour le presser de mettre fin au « non sens écologique et économique » qu'est la pêche en eaux profondes.



9 JUIN 2013

BLOOM publie un appel à François Hollande en pleine page dans « Le Monde »

Texte signé par 14 personnalités politiques éminentes et soutenu par 9 ONG.

16 SEPTEMBRE 2013

Mobilisation internationale pour défendre les océans profonds au Grand Palais

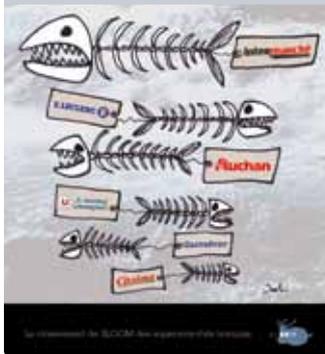
BLOOM réunit 15 politiciens et chercheurs de premier rang, pêcheurs et ONG.

MERCI



5 JUIN 2013

Classement BLOOM des supermarchés après évaluation de leurs politiques d'achats en poisson.



17 JUIN 2013

Lancement de la pétition de BLOOM adressée à François Hollande qui atteint 900 000 signatures en quelques mois.



20/21 SEPTEMBRE 2013

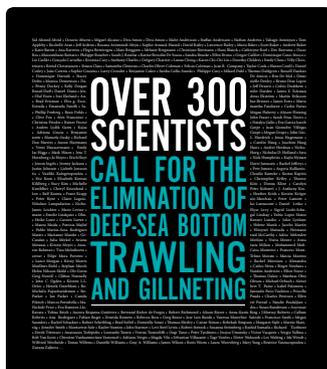
LES ONG OBTIENNENT UN ENGAGEMENT DE L'ÉTAT LORS DE LA CONFÉRENCE ENVIRONNEMENTALE

BLOOM est invitée par « Les Amis de la Terre » à prendre part à la Conférence environnementale, au grand dam du ministre délégué à la Pêche Frédéric Cuvillier. BLOOM, le WWF et Humanité & Biodiversité obtiennent l'engagement formel de la part des autorités que la position française sur la pêche profonde sera établie en accord avec les parties prenantes, notamment les ONG.

Pendant ce temps, la pêche profonde s'enlise au Parlement avec des pressions exercées par certains parlementaires alliés des lobbies industriels pour que le dossier prenne le maximum de retard et se rapproche de la date fatidique des élections européennes.

**D'OCTOBRE
À DÉCEMBRE
2013**

Deux bâches géantes d'interpellation des politiques sur la pêche profonde sont installées à la Gare du Nord.



NOVEMBRE 2013

Plus de 300 chercheurs internationaux signent une déclaration de soutien à la proposition européenne d'interdire le chalutage profond.

4 NOVEMBRE 2013

LE RÈGLEMENT PÊCHE PROFONDE EST VOTÉ EN COMMISSION DE LA PÊCHE DU PARLEMENT EUROPÉEN MAIS SUPPRIME L'INTERDICTION DU CHALUTAGE PROFOND

Le règlement a été dépouillé par les alliés des lobbies français et espagnols et négocié au rabais : le texte ne comporte plus l'interdiction du chalutage profond, mais un amendement de compromis très alambiqué qui maintient cette pratique et renvoie sa réévaluation aux calendes grecques. L'industrie est soulagée. Le dossier quitte au moins l'arène douteuse d'une Commission de la pêche minuscule et traditionnellement acquise aux lobbies pour s'acheminer vers un vote en plénière du Parlement.



18 NOVEMBRE 2013

Campagne virale sur internet grâce à la BD de Pénélope Bagieu

Après avoir vu la conférence TEDx de Claire Nouvian, la dessinatrice Pénélope Bagieu publie sur son blog une BD savoureuse qui dénonce le scandale du chalutage profond.

Un tsunami viral déferle sur Internet : la BD compte plus de 600 000 partages sur les réseaux sociaux. La pétition de BLOOM, qui a réuni 26 000 signatures en quelques mois, gagne 100 000 signatures par jour (en perd 100 000 à cause du serveur de BLOOM qui saute sous l'affluence soudaine des visites) mais atteint tout de même près de 900 000 signatures, ce qui en fait la pétition environnementale la plus signée de l'histoire de France.



27 NOVEMBRE 2013

AU COURS D'UNE AUDITION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE, L'IFREMER RETIRE SA CAUTION AUX LOBBIES INDUSTRIELS

À 15 jours du vote en plénière au Parlement européen sur l'interdiction du chalutage profond, coup dur pour les lobbies et leurs alliés politiques : l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) leur retire la très maigre caution scientifique que ceux-ci brandissaient pour justifier des activités de pêche injustifiables : un papier de position sur leur site internet, seul document à parler de pêche profonde « durable » et contredisant toutes les études scientifiques qui sonnent l'alerte sur les dangers pour la biodiversité du chalutage profond.

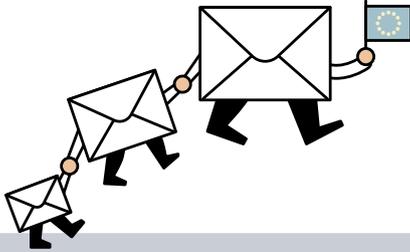
► À partir de cet instant, les écueils tombent les uns après les autres. BLOOM se met à gagner son combat sur tous les terrains, mais cela à une échéance trop proche du vote pour que les nouvelles aient le temps de perfuser le système politique et de changer les positions de principe. Face à une volonté citoyenne puissante, ils feront tout de même échouer le vote du 10 décembre.

10 DÉCEMBRE 2013

LE PARLEMENT EUROPÉEN REJETTE L'INTERDICTION DU CHALUTAGE PROFOND À 9 VOIX

Techniquement, les députés ont d'abord été appelés à se prononcer sur l'amendement de compromis, issu du vote de la Commission de la pêche, qui supprimait l'interdiction du chalutage profond et qui, s'il était adopté, faisait automatiquement tomber l'interdiction du chalutage profond. L'amendement de compromis est adopté à 342 voix contre 326.

► *Victoire a posteriori de l'interdiction du chalutage profond. Mais en réalité, l'ordre du vote a été modifié au dernier moment, ce qui explique pourquoi certains députés ont voté pour le mauvais amendement alors qu'ils s'étaient prononcés publiquement contre le chalutage profond. Ils pensaient voter pour un amendement « inoffensif », alors que celui-ci leur retirait la possibilité de se prononcer sur l'interdiction du chalutage profond. Ces députés se sont empressés de faire corriger leur vote. Après correction, l'interdiction aurait dû être adoptée à 343 voix contre 330. Il s'agit d'une victoire... pour les archives du Parlement et la mémoire collective.*



30 NOVEMBRE - 10 DÉCEMBRE 2013

Lancement d'une pétition AVAAZ par BLOOM et FISHLOVE adressée à l'ensemble des parlementaires européens. 358 098 signatures réunies.

2 DÉCEMBRE
2013

Casino annonce l'arrêt de la commercialisation des espèces profondes

9 DÉCEMBRE
2013

Carrefour arrête la commercialisation des espèces profondes

11 DÉCEMBRE 2013

Intermarché «tend la main» aux ONG
Sous pression maximale du public, des médias et des adhérents du réseau Intermarché, lassé d'être attaqué sur les pratiques de pêche du groupe, victime d'une grave crise d'e-réputation à cause de la BD de Pénélope Bagieu, Intermarché est prêt à négocier avec BLOOM l'arrêt du chalutage profond. Les discussions portent sur la profondeur à laquelle les filets ne doivent plus descendre. BLOOM soutient 600 mètres et Intermarché affirme qu'ils essaieront à long terme mais qu'ils en sont économiquement incapables à courte échéance.

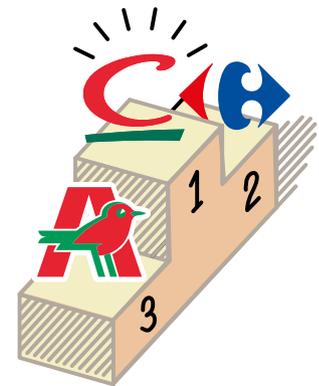
17 DÉCEMBRE
2013

La Mairie de Paris annonce ne plus acheter de poissons pour la restauration collective municipale

20 DÉCEMBRE
2013

Auchan annonce la suspension de ses ventes de poissons profonds

ENFIN!



31 JANVIER 2014

**BLOOM et Intermarché
trouvent un accord**

Intermarché et BLOOM trouvent un compromis: la flotte d'Intermarché cessera de chaluter au-delà de 800 mètres de profondeur à partir de début 2015. Cet engagement ne constitue pas la victoire de la campagne de BLOOM mais une étape cruciale. Cependant, la France bloque toujours le règlement au Conseil des Ministres européens.

13 FÉVRIER 2014

Un sondage BVA/BLOOM indique que 73% des Français souhaitent que François Hollande soutienne la proposition européenne d'interdiction du chalutage profond, soit une progression de 2% par rapport au sondage identique réalisé en novembre 2013.

6 FÉVRIER 2014

AUDITION PUBLIQUE SUR LA PÊCHE AU SÉNAT

Claire Nouvian est auditionnée sur la pêche profonde et continue à porter la voix de la rationalité scientifique au sein des institutions nationales. Claire poursuit sa démonstration de l'absurdité économique et écologique de cette pratique de pêche. Les représentants du Comité national des pêches (le CNPME), eux, claquent la porte de l'audition avant même qu'elle démarre sous prétexte qu'elle est biaisée étant donné que les ONG sont entendues.



15 AVRIL 2014

LE DÉPUTÉ UDI YVES JÉGO ADRESSE UNE QUESTION ÉCRITE SUR LA PÊCHE PROFONDE À LA MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE M^{me} SÉGOLENE ROYAL

Dans sa question n°53490 parue au Journal Officiel du 15 avril 2014, le député Yves Jégo demande à la ministre ce qu'elle entend faire pour aller dans le sens des enseignes et de la volonté citoyenne, en se référant à la pétition de BLOOM et à ses 800 000 signataires d'alors.

20 MARS 2014

**24 000 messages
envoyés au Président
de la République, au
premier Ministre et au
ministre de la Pêche
pour l'interdiction du
chalutage profond.**

24 AVRIL 2014

**Coordination par BLOOM de
l'envoi d'un courrier à la CADA
(Commission d'Accès aux
Documents Administratifs)
demandant l'accès aux données
de l'Ifremer sur les navires
pêchant en eaux profondes**

Le courrier co-signé par Greenpeace, Oceana, WWF et la Fondation GoodPlanet convainc Ségolène Royal d'ordonner la publication des données en juillet.

12 JUIN 2014

BLOOM DÉMARRE UNE CAMPAGNE PUBLIQUE DE SENSIBILISATION AU ROYAUME-UNI «PROTECT OUR HERITAGE»



Lancement d'une pétition soutenue par une coalition d'ONG orchestrée par BLOOM et rassemblant plusieurs ONG britanniques et/ou internationales : Environmental Justice Foundation, Hebridean Whale Dolphin Trust, Greenpeace, Marine Conservation Society, The National Trust for Scotland, New Economics Foundation, Nourish Scotland, Oceana, Deep-Sea Conservation Coalition. 15 000 signatures réunies en janvier 2015. La coalition d'ONG permet de renforcer au sein du débat politique britannique le problème posé au Royaume-Uni, et particulièrement à l'Écosse, de la destruction de son patrimoine naturel par des flottes de pêche étrangères. L'objectif final de BLOOM sera atteint en juillet 2015, au bout d'un an de campagne.

PAS TRÈS SURPRENANT...

20 MAI 2014

Création et diffusion d'une infographie en amont des élections européennes sur le thème de «Star Wars» pour rappeler le vote des élus sur le chalutage profond



18 JUIN 2014

BLOOM adresse un « Appel du 18 juin » à Ségolène Royal.

2 JUILLET 2014

PUBLICATION DE DONNÉES INÉDITES RÉVÉLANT LES MENSONGES DES AUTORITÉS FRANÇAISES SUR LA PÊCHE PROFONDE ET UNE POSITION INJUSTIFIABLE DE LA FRANCE SUR LA RÉFORME DU RÈGLEMENT EUROPÉEN

À la suite de la demande formulée à la CADA par BLOOM avec d'autres ONG, Ségolène Royal ordonne que l'Ifremer rende enfin publiques des données sur les activités de pêche profonde en France que BLOOM et les ONG réclamaient depuis le Grenelle de la Mer ! Celles-ci montrent que toutes les estimations de BLOOM étaient justes. En 2012, seuls 12 chalutiers français fréquentaient des profondeurs de plus de 600 mètres plus de 10 % de leur temps et seulement 10 d'entre eux pêchaient au-delà de 800 mètres de profondeur¹ ! En outre, les données confirment et quantifient l'impact désastreux des pêches profondes au chalut sur les populations de requins profonds menacés d'extinction.

¹ Analyse de l'activité de chalutage de fond au-delà de l'isobathe 200 mètres de 2010 à 2012. Patrick Berthou, Éric Bégot, Alain Biseau. Avril 2014. Page 6, tableau 4.

17 JUILLET 2014

PROPOSITION D'AMENDEMENT D'UNE DÉPUTÉE EELV CONTRE LE CHALUTAGE PROFOND

La députée Laurence Abeille (EELV) propose d'interdire le chalutage profond en complétant l'article L. 945-4 du Code rural et de la pêche maritime par un alinéa ainsi rédigé : « 23° De pratiquer le chalutage en eaux profondes. Un décret en Conseil d'État définira les conditions d'application du présent alinéa ».

14 JUILLET
2014

Mobilisation euro-
péenne du Street Art
contre le chalutage
profond



28 JUILLET 2014

La pire ennemie des océans profonds, l'eurodéputée socialiste Isabelle Thomas récupère la responsabilité du règlement pêche profonde au Parlement

L'eurodéputée socialiste Isabelle Thomas, fervent défenseur iconique de la pêche industrielle destructrice, est désignée rapporteur du règlement pêche profonde pour conduire les négociations à huis clos entre le Parlement, le Conseil et la Commission européenne, le fameux « trilogue » où l'opacité règne en maître. En tant que marraine officielle de Blue Fish, le plus gros lobby de la pêche industrielle en France, Isabelle Thomas se retrouve engluée dans un conflit d'intérêts gênant, contredisant frontalement le code de conduite des Parlementaires européens auquel elle a souscrit.

SAUVE
QUI PEUT !

1^{ER} SEPTEMBRE 2014

Article de Claire Nouvian exposant les lobbies et leurs alliés politiques
L'article publié dans l'Écologiste « Qui défend la pêche en eau profonde ? » expose le fonctionnement des institutions et des élus sous influence des lobbies et dénonce le rôle de la diplomatie française et des réseaux lorientais dans le blocage du dossier « Pêche Profonde ».



8-14 SEPTEMBRE 2014

Campagne de sensibilisation grand public Lush/BLOOM contre le chalutage profond dans 21 pays de l'UE



2 OCTOBRE 2014

Contribution de BLOOM à la consultation de la Commission européenne sur les quotas d'espèces profondes bisannuels (pour 2015-2016)

BLOOM rédige également un communiqué de presse rendant intelligibles les recommandations scientifiques. Cela mettra en perspective le mépris total de celles-ci par le ministre français de la Pêche (Alain Vidalies) lors des négociations à Bruxelles.

24 OCTOBRE 2014

► **Courrier de 28 ONG** dont BLOOM pressant la Présidence italienne d'avancer sur le règlement pêche profonde au niveau du Conseil des Ministres européens.

► **3 096 mails envoyés à Ségolène Royal** à la suite de son tweet du 20 octobre 2014 et à la contre-réaction immédiate des lobbies le 21 octobre.

22 NOVEMBRE 2014

Ségolène Royal retourne sa veste et reçoit à Lorient un « trophée » du plus gros lobby industriel Blue Fish.



© Web Ouest France

16 SEPTEMBRE 2014

QUESTION ÉCRITE AU GOUVERNEMENT SUR LES IMPACTS DU CHALUTAGE PROFOND

La députée socialiste Geneviève Gaillard formule une question écrite (n° 63851) au ministère des Transports (sous tutelle du ministère de l'Écologie) sur les conséquences désastreuses du chalutage en eaux profondes.

20 OCTOBRE 2014

Tweet de Ségolène Royal qui se prononce en faveur de l'interdiction du chalutage. À l'issue d'une réunion publique avec des chercheurs français, la ministre de l'Écologie tweete : « il faut arrêter le chalutage profond, c'est clair ».



19 NOVEMBRE 2014

Mutinerie des Abysses
BLOOM rassemble ONG et personnalités contre le chalutage profond.

24 NOVEMBRE 2014

Sortie du documentaire de BLOOM : INTOX
Investigation sur les lobbies de la pêche industrielle.

21 NOVEMBRE 2014

3 320 mails envoyés à Ségolène Royal pour l'encourager à tenir bon face aux lobbies de la pêche industrielle.

16 DÉCEMBRE 2014

QUESTION ORALE ADRESSÉE À SÉGOÛÈNE ROYAL À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Question orale du député EELV Jean-Louis Roumégas à la ministre de l'Écologie Ségolène Royal au sein de l'Hémicycle à propos de la position de la France sur le chalutage profond.

19 JANVIER 2015

BLOOM dénonce la trahison d'Intermarché

Contrairement à leur engagement, le groupe ne fournit pas les données GPS des navires permettant de vérifier qu'ils ont bien cessé de pêcher au-delà de 800 mètres. Ils continuent à armer le rassemblement d'industriels se battant contre le règlement (le lobby industriel Blue Fish), et le groupe Intermarché entame même un processus de certification en vue d'obtenir le label MSC (Marine Stewardship Council) de «pêche durable» pour ses pêches de poissons profonds (lingue bleue, sabre noir, grenadier de roche).

JUILLET 2015

Après une campagne de deux ans au Royaume-Uni menée par BLOOM et la Deep Sea Conservation Coalition avec le soutien d'ONG locales, le gouvernement change enfin sa position et se déclare en faveur de l'interdiction du chalutage profond.

BRAVO!
THANK YOU ZAC,
RICHARD, PETE, NICK,
CALLUM, DEBBIE
& MORE

17 DÉCEMBRE 2014

Après une longue série de questions parlementaires du député Conservateur Zac Goldsmith, le gouvernement britannique finit par révéler les données que l'administration centrale des pêches du Royaume-Uni (Defra) refusait de communiquer

La réponse du gouvernement britannique révèle que le Royaume-Uni, loin d'être fortement impacté par le règlement pêche profonde comme le clamaient l'industrie de la pêche et l'administration, est à peine concerné par la pêche profonde : seuls 12 navires britanniques pêchent au-delà de 600 m de profondeur (et non 76 comme il avait été précédemment affirmé), et encore, une toute petite partie de leur temps !

BLOOM gagne du terrain dans la construction d'un argumentaire robuste face aux déclarations tirées par les cheveux des industriels du secteur de la pêche. *In fine*, cette stratégie permettra d'avoir raison de la mauvaise foi du secteur et des administrations centrales.

16 JUIN 2015

Les poissons profonds ciblés par les navires de pêche sont classés sur la Liste Rouge des Espèces Menacées

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) publie la première évaluation exhaustive de l'état de santé des poissons des mers européennes et conclut que deux des trois espèces ciblées en eaux profondes sont menacées d'extinction ! Le grenadier de roche (*Coryphaenoides rupestris*) s'avère ainsi « en danger d'extinction » au niveau régional selon les critères de la Liste Rouge des espèces menacées tenue par l'UICN, et la langue bleue (*Molva dypterygia*) est évaluée comme étant «vulnérable».

2015

2 JUILLET 2015

LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SÉNAT ADOPTE UN AMENDEMENT INTERDISANT LE CHALUTAGE PROFOND SUR LE PROJET DE LOI BIODIVERSITÉ

L'alinéa 23 du groupe communiste du Sénat amendant l'article 56 du projet de Loi Biodiversité et visant à « interdire la pratique particulièrement destructrice du chalutage en eaux profondes » est adopté. Le texte prévoit qu'un « décret en Conseil d'État définira les conditions d'application du présent alinéa » selon la formule déjà utilisée dans l'amendement que la députée EELV Laurence Abeille a présenté à l'Assemblée nationale un an auparavant, le 17 juillet 2014, mais qui fut alors rejeté. Cette adoption montre que le temps aidant, l'interdiction du chalutage profond s'impose dans les esprits comme une évidence historique.



9 JUILLET 2015

LE LUXEMBOURG RÉINTRODUIT L'INTERDICTION DU CHALUTAGE PROFOND DANS LE RÈGLEMENT ET PREND COMME RÉFÉRENCE LES 800 MÈTRES NÉGOCIÉS ENTRE BLOOM ET INTERMARCHÉ



Le Luxembourg, qui assure la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne de juillet à décembre 2015, inscrit le règlement pêche profonde parmi les priorités de son agenda et propose aux États membres de l'Union européenne d'interdire le chalutage profond au-delà de 800 mètres de profondeur. Cette décision montre l'impact majeur de la campagne menée par BLOOM en France dans le processus législatif européen.



JUILLET 2015

2750 tweets et 4250 mails envoyés à Ségolène Royal pour l'enjoindre à soutenir la proposition de la Présidence luxembourgeoise du Conseil d'interdire le chalutage profond au-delà de 800 mètres de profondeur.

INCROYABLE !
MAIS VRAI !





7 OCTOBRE 2015

La position de la France communiquée au Conseil montre un assouplissement vis-à-vis de l'interdiction du chalutage profond au-delà de 800 mètres mais ce changement potentiel de position n'est pas rendu public.

SÉGOLENE PUBLIQUEMENT LA FRANCE CHALUTAGE

27 SEPTEMBRE 2015

ADOPTION AUX NATIONS UNIES DES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) ÉLABORÉS À LA CONFÉRENCE RIO+20 EN 2012.

Pour la première fois, les océans sont inclus dans le programme de développement durable des Nations Unies via l'objectif n°14 : « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ».

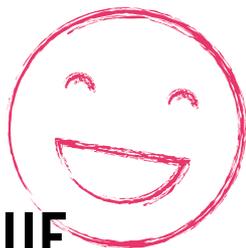
L'ODD 14 fixe, entre autres :

- ▶ d'ici à 2025, de prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types,
- ▶ d'ici à 2020, de gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, de renforcer leur résilience et de les restaurer pour rétablir la santé et la productivité des océans,

- ▶ de réduire au maximum l'acidification des océans,
- ▶ d'ici à 2020, de réglementer efficacement la pêche, de mettre un terme à la surpêche, à la pêche illégale, aux pratiques de pêche destructrices et d'exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques,
- ▶ de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible,
- ▶ d'ici à 2020, de préserver au moins 10 % des zones marines et côtières,
- ▶ d'ici à 2020, d'interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, de supprimer celles qui favorisent la pêche illégale et de s'abstenir d'en accorder de nouvelles.

BLOOM attendait une position claire du gouvernement français contre la pêche destructrice en profondeur depuis le début de son engagement actif auprès des autorités en... 2008 ! Après six années de blocage féroce, l'impensable se produit donc : le pays le plus farouchement opposé au règlement pêche profonde change sa position !

Le communiqué de Ségolène Royal et le changement de position française au Conseil de l'Union européenne va modifier la dynamique européenne et ouvrir une voie « royale » à l'interdiction du chalutage profond en Europe, enfin !¹



6 NOVEMBRE 2015

ROYAL COMMUNIQUE SUR LE SOUTIEN «AU NOM DE » DE «L'INTERDICTION DU AU-DELÀ DE 800 MÈTRES»

► Le même jour, le Conseil de l'Union européenne adopte sa position sur le règlement, conserve l'interdiction du chalutage profond en Europe au-delà de 800 mètres et obtient mandat pour entrer en négociation finale de trilogue avec le Parlement et la Commission européenne.

► L'Espagne a fait pression sur le Conseil pour que le règlement ne s'applique plus

aux eaux internationales et qu'il soit restreint aux seules eaux sous juridiction européenne. En somme, l'Espagne souhaite que ses flottes puissent tranquillement continuer à détruire les océans profonds de l'autre côté de la frontière maritime européenne... !

¹ Nous souhaitons ici remercier spécifiquement Isabelle Laudon (WWF) qui n'a pas manqué une occasion de fortement appuyer et relayer les demandes de BLOOM auprès du gouvernement. Elle a été une alliée formidable et précieuse.



Ségolène Royal @RoyalSegolene · 6 nov.

Je soutiens au nom de la France
l'interdiction du chalutage au-delà de 800m
#pêcheprofonde #biodiversité



LE 10 NOVEMBRE 2015

L'EURODÉPUTÉE SOCIALISTE ISABELLE THOMAS OBTIENT MANDAT DE LA COMMISSION DE LA PÊCHE POUR DÉMARRER LE TRILOGUE

Le texte adopté en 2013 par le Parlement est plus ambitieux et contraignant pour l'encadrement de la pêche profonde que celui adopté par le Conseil à l'exception de l'interdiction du chalutage profond, sur laquelle le Conseil est allé au-devant du Parlement en adoptant l'interdiction au-delà de 800 mètres de profondeur.

L'enjeu qui repose sur les épaules d'Isabelle Thomas est de défendre la position du Parlement, c'est-à-dire de conserver des mesures de protection fortes pour les écosystèmes profonds, d'accepter la tendance historique qui se profile sur l'interdiction du chalutage profond et de s'assurer que la zone d'application du règlement intègre bien les eaux internationales de l'Atlantique Nord-Est, et pas seulement les eaux européennes comme le voudrait le Conseil sous la pression de l'Espagne. Si Isabelle Thomas accepte les conditions du Conseil de réduire le champ d'application du règlement aux seules eaux européennes, elle donnerait alors son blanc-seing aux flottes industrielles espagnoles qui seraient alors libres de continuer leurs méfaits contre la biodiversité mondiale. Les enjeux de cette négociation verront si le règlement se trouve, *in fine*, en conformité avec l'Objectif de Développement Durable n°14 adopté par les Nations unies en septembre 2015.

16 MARS 2016

Le Comité régional des pêches maritimes de Bretagne appelle au blocage des ports.

Afin de bloquer l'adoption de l'amendement proposant l'interdiction du chalutage profond dans la Loi Biodiversité, le Comité régional des pêches maritimes de Bretagne appelle les pêcheurs professionnels à se mobiliser contre la menace d'interdiction de tout le chalutage (ce dont il n'a jamais été question). Appel à la démission de la ministre, menaces de représailles dures : les méthodes des lobbies sont exposées au grand jour. Leurs alliés politiques, arrivés en renfort dans l'hémicycle, bloquent l'amendement.



22 JANVIER 2016

AU SÉNAT, SÉGOLÈNE ROYAL LIVRE UN VIBRANT PLAIDOYER EN FAVEUR DE L'INTERDICTION DU CHALUTAGE PROFOND

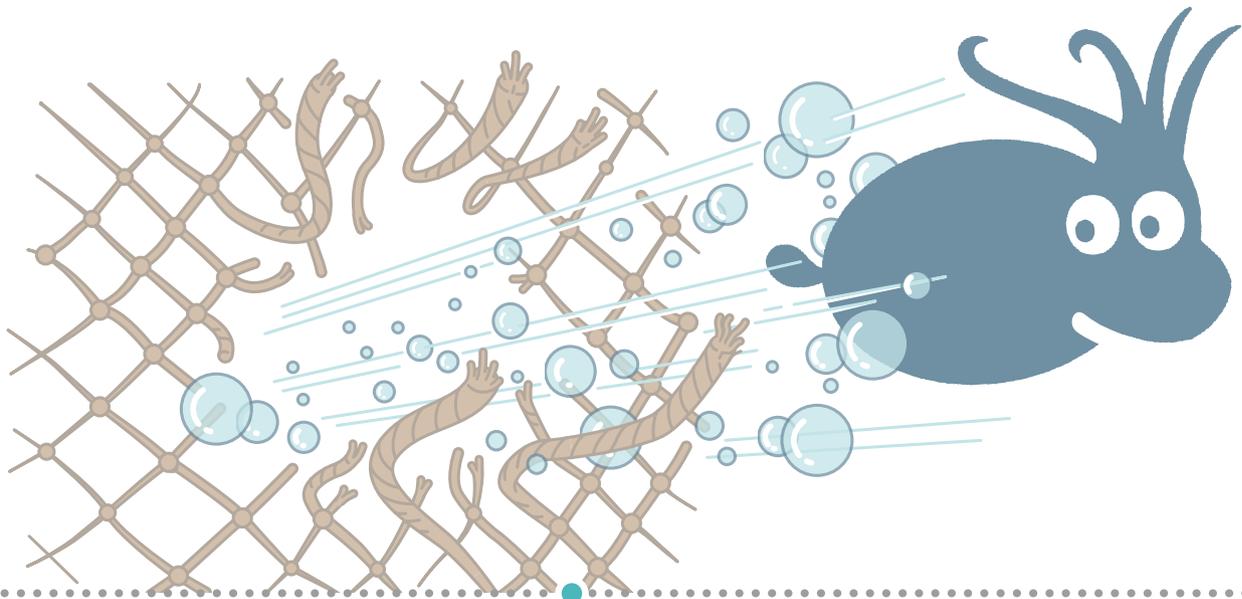
Au cours de l'examen du projet de Loi Biodiversité au Sénat, la Ministre de l'Écologie Ségolène Royal prononce un long discours engagé en faveur de l'interdiction du chalutage profond. Cette allocution donne la mesure du chemin parcouru par la sphère publique depuis que BLOOM milite pour la fin des pêches destructrices en profondeur... Huit années de mobilisation sans relâche portent leurs fruits, la ministre s'est totalement émancipée de la pression des lobbies industriels.



29 MARS 2016

LE GROUPEMENT «LES MOUSQUETAIRES» CESSE LA PÊCHE ET LA COMMERCIALISATION D'ESPÈCES PROFONDES

Allant encore plus loin que son engagement de 2014 de cesser le chalutage au-delà de 800m, le groupement des Mousquetaires annonce que sa flotte de pêche, la « Scapêche », cessera progressivement, d'ici 2025, toute pêche d'espèces profondes et que les magasins du groupe en arrêteront la vente à la même échéance. Ce plan de progrès intitulé « pêche durable 2025 », qui nécessitera un investissement de 50 millions d'euros dans toute la filière pêche du groupement, a été élaboré en concertation avec BLOOM via le cabinet « Deloitte Développement Durable ».



30 JUIN 2016

VICTOIRE ! L'EUROPE INTERDIT ENFIN LE CHALUTAGE PROFOND

Après quatre années de procédures législatives et près de quatre années supplémentaires de lobbying intense de la part des industriels de la pêche pour tenter d'empêcher, en amont, l'Etat français puis la Commission européenne de proposer l'interdiction du chalutage profond, **un accord est enfin trouvé, le jeudi 30 juin, entre les trois institutions européennes** (Parlement, Conseil, Commission) scellant la réforme du règlement encadrant la pêche profonde européenne.

Les trois institutions adoptent une série de **mesures importantes** pour la protection des écosystèmes profonds européens, notamment **l'interdiction du chalutage profond dans toutes les eaux européennes au-dessous de 800 mètres de profondeur et un mécanisme juridiquement contraignant de fermeture de zones** abritant ou susceptibles d'abriter des écosystèmes marins vulnérables tels que des coraux.

Le futur règlement « pêche profonde » remplacera celui de 2002, faible et inadapté, qui sert de cadre légal à la pêche profonde. **L'Union européenne se dote ainsi d'un cadre réglementaire à la hauteur des résolutions votées par l'Assemblée générale des Nations Unies** sur la pêche profonde.

Nous avons réussi l'impossible !

Avec un budget minuscule mais des soutiens providentiels, nous avons réussi des tours de force mémorables comme le fait de suspendre pendant presque trois mois, au-dessus des voies ferrées de la Gare du Nord, deux immenses affiches spectaculaires de 110 m² chacune, appelant les élus à dire NON au chalutage profond, ou de réunir près de 900 000 signatures à notre pétition, ce qui en fait la pétition environnementale la plus importante de l'histoire de France à notre connaissance.

Mais comme nous ne confondons pas la fin et les moyens, ce qui nous remplit réellement, profondément de joie, c'est que nous avons gagné nos combats.

Et dix années de recul nous donnent une certitude, ancrée non plus dans l'énergie de l'urgence mais dans une évaluation rationnelle de nos succès, que tout est possible, même le plus impensable. Notre « Appel du 18 juin » adressé à Ségolène Royal en 2014 prend tout son sens à l'aune du chemin parcouru : nos opposants ont gagné des batailles et nous en avons perdu. Mais ils ont perdu la guerre, et nous, nous l'avons gagnée.

Alors avoir de l'espoir ? Oui, c'est légitime. Les systèmes politiques sont corrompus, malades, sous influence toxique des lobbies industriels, mais avec une mobilisation hors norme, il est possible d'en venir à bout, et cela malgré le vent ultra-libéral qui souffle sur l'Europe et qui déroule aux entreprises les plus polluantes et destructrices un tapis plus rouge qu'elles n'ont jamais connu.

Ce qui manque aux ONG et aux associations citoyennes, ce sont des moyens. Il n'y a pas de miracle, l'équation reste financière. Ce que BLOOM a englouti en dix ans, en temps sacrifié sur le sommeil, le repos, la vie privée, n'est pas une formule durable.

Aujourd'hui, l'enjeu de BLOOM est d'accroître son impact en préservant ses équipes. Conserver notre formule magique et la reproduire à l'infini sur tous nos combats, en améliorant en revanche largement notre santé financière.

Nous avons fait la preuve que nous étions capables d'apporter notre pierre à l'édifice de la maison commune. Nous espérons donc que vous serez à nos côtés, au cours des dix prochaines années, pour continuer à construire ensemble le monde que nous désirons pour nous-mêmes et pour nos enfants.

Claire Nouvian

Pourquoi le nom de BLOOM ?

En anglais, « bloom » signifie fleurir, s'épanouir.

Le mot caractérise le printemps et le retour de la vie après le sommeil de l'hiver. Dans les océans, il correspond au moment où le plancton explose et forme le premier échelon de la chaîne alimentaire. Mais ce cycle vertueux peut être déséquilibré par les activités humaines, la pollution, la surpêche...

Apparaissent alors des «blooms» d'algues, parfois toxiques, qui peuvent couvrir des surfaces gigantesques des océans et causer une asphyxie des écosystèmes et des organismes comme des proliférations de méduses.

BLOOM a choisi ce nom car il symbolise un moment de bascule de la destinée humaine, en faisant le pari que nous serons capables d'intelligence collective et de volonté pour maîtriser notre destinée et inverser ou éviter cette réalité amère.

Le logo

L'emblème de BLOOM est un petit calamar cochonnet, précisément un *Helicocranchia sp.*, une de ces créatures profondes minuscules, totalement méconnues de nous, victimes silencieuses du massacre de la biodiversité que nous laissons faire avec nos flottes de pêche industrielle. Ses yeux regardent en arrière comme s'il était traqué... car il l'est!

Un immense BRAVO à Nathalie Fauchille qui a créé notre logo-mascotte. En dix ans, notre petit calamar cochonnet a séduit, ému, amusé, intrigué... et n'a laissé personne indifférent!





MERCI !

BLOOM association

77 rue du Faubourg Saint-Denis
75010 Paris

+ 33 9 81 46 33 70

www.bloomassociation.org
contact@bloomassociation.org

BLOOM sur les réseaux sociaux

 facebook.com/bloomassociation
 [@Bloom_FR](https://twitter.com/Bloom_FR)